

# LA REVUE DE POLOGNE



## SOMMAIRE

La reconstitution de l'Europe, par ANT. POTOCKI.....	1
Documents officiels relatifs à la question polonaise.....	5
Déclarations des Représentants et des groupements politiques polonais.....	7
Enquête organisée par « Gazeta Polska » à Moscou.....	28
Agriculture en Pologne, par ST KOZICKI.....	37
L'Émigration polonaise, par J. KOWALCZYK.....	50
Faits, documents, opinions.....	61
Les Livres.....	63

DIRECTEUR : ANTONI POTOCKI  
 12, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12  
 PARIS

Prix de ce numéro : 1 fr.

8° P. 132

En 1915-16, la *REVUE de POLOGNE* a publié entre autres articles :

*Documents polonais, relatifs à la guerre 1914-1915; l'Opinion russe; l'Appel aux peuples civilisés*, par Henri SIENKIEWICZ; *Bibliographie franco-polonaise de 1900-1915; Quelques chiffons de papier* (historique); *Les Bienfaits prussiens en Pologne*, par le dép. KORFANTY; *La Statistique de la Population en Pologne*, par J. KOZICKI; *La Question polonaise et l'Opinion internationale; Les Transformations sociales de la Pologne après les partages*, par St. KOZICKI; *La Belgique et la Pologne; La Politique allemande envers les Polonais; Le premier Ministère de l'Instruction publique*, par M. H. GRAPPIN; *Opinion anglaise sur la Pologne*, par M. le prof. LUTOSLAWSKI; *Une confession allemande à travers une lettre polonaise; Une lettre ouverte à M. Paul Balmer*, par M. le comte M. MYCIELSKI; *Discours de M. J.-J. PADREWSKI; Rôle des Juifs dans les rapports russo-polonais; Autour de la guerre; Varsovie*, par MARIUS ARY LEBLOND, *La Pologne et la civilisation européenne*, par M. Henri GRAPPIN; *Lord Everslay et les partages de la Pologne*, par M. le [prof. LUTOSLAWSKI; *Polonia Rediviva*, par M. Ch. RICHEL, de l'Institut; *La question polonaise et l'Opinion française*, par MM. Ed. ROSSIER, M. MURET, A. BONNARD, SAINT-BRICE, etc., etc...; *Marian Himner, volontaire Polonais*, par M. Ed. POTTIER, de l'Institut; *Le rétablissement de la Pologne*, par M. Hilaire BELLOC; *Documents relatifs à la proclamation du Royaume de Pologne*, etc., etc.; *Déclarations des représentants polonais dans les assemblées législatives; La Pologne et les grands conflits historiques à l'Est européen*, par le prof. SZELAGOWSKI; *Agriculture en Pologne*, par St. KOZICKI; *Les colonies polonaises*, par J. KOWALCZYK, etc., etc...

---

*Abonnement à la Revue de Pologne :*

6 numéros, formant un volume d'informations complètes  
sur la Pologne :

Paris : 5 fr.; France et Etranger : 6 fr.

---

*Adresse pour toute correspondance :*

M. Antoni POTOCKI  
Directeur de la *Revue de Pologne*  
12, rue de l'Université, Paris

*Direction et Administration, Téléphone : FLEURUS 03-29*

Tous les samedis de 2 à 5 heures

# LA REVUE DE POLOGNE



## La Reconstitution de l'Europe

Paris, janvier 1917.

En 1863, le représentant anglais à Berlin, sir Andrew Buchanan a eu une conversation historique sur la question polonaise avec Bismarck. Il s'agissait de la célèbre convention Alvensleben par laquelle la Prusse s'engageait à aider la Russie contre tout mouvement national en Pologne. Bismarck expliquait à Buchanan que l'existence de la Pologne est une question de vie ou de mort pour la Prusse et que par conséquent, elle tâchera d'abord avec la Russie d'étouffer l'insurrection polonaise. Si, toutefois, ce plan ne réussit pas et si, la Russie évacue le Royaume, la Prusse ne manquera pas de l'occuper pour son propre compte.

« Mais l'Europe ne consentira jamais à une chose pareille », répondit sir Buchanan. Alors, Bismarck, avec son insolence teutonne a demandé :

« — Qui est-ce, l'Europe ?... »

A l'arrogante question du futur chancelier, les événements semblaient assez longtemps donner une réponse cynique.

Depuis les partages de la Pologne et jusqu'à l'année terrible de 1870, l'Europe semblait uniquement exister, en effet, comme « simple expression géographique », rien de plus. Une politique primitive d'ethnophagie sinon d'antrophagie savamment organisée semblait longtemps prévaloir sur cette vieille terre, où dans le berceau de Hellade est né pourtant le principe de toute sa civilisation — celui de la Loi. Depuis les partages de la Pologne et jusqu'à la crise de 1871, cette politique d'ailleurs ne servit que les intérêts de la Prusse seule. Ce parvenu obscur et affamé parmi les nations historiques seul s'enrichissait de leurs dépouilles, réussissant longtemps à faire croire aux autres qu'ils ont aussi leur part !

La réponse à l'insolente question de Bismarck tardait à venir et ses héritiers politiques ne se croyaient plus en Europe mais bien dans cette Valhalla germanique, où le monde entier leur apparaissait sous la forme de ce porc légendaire, dont le dépeçage éternel constitue la joie des Teutons toujours affamés même dans leur paradis. Le dépeçage des nations historiques — Pologne, Autriche Saxe, Dannemark, Hanouce France, — qui dans un siècle a cen-

tuplé le maigre fief des Hohenzollern, est arrivé enfin à la date mémorable de 1914.

Voulant définitivement prouver que l'Europe n'existe pas — même géographiquement — l'invasion teutonne a appliqué la même méthode de dépeçage depuis la Belgique jusqu'à la Syrie et depuis la Pologne jusqu'au « Lusitania ».

C'est surtout le sang des innombrables victimes qui a tracé la ligne Berlin-Bagdad. Et c'est la Turquie, cette Turquie dont la présence a été depuis des siècles le point faible de l'Europe que l'Allemagne a dressé contre celle-ci.

Pour l'Allemagne, il ne s'agissait plus de ces gains « modestes » d'antan : ce n'est pas un morceau de l'Autriche comme au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est l'Autriche tout entière qu'il lui fallait, et pas des partages avec les dupes ou les complices ; au contraire, il s'agissait de leur reprendre les parts temporairement consenties.

L'Europe ? Mais il s'agissait bien d'elle. C'est le globe terrestre qui est le terme mathématique de la convoitise germanique, en attendant que sa science renommée trouve le moyen des conquêtes interplanétaires...

Il nous semble cependant que la date de 1870, tout étant si douloureuse pour la France, est pourtant le commencement de la fin de ce régime de dépeçage. N'est-ce pas depuis cette date que le génie français cherchait une solution du problème de l'avenir européen ? N'est-ce pas depuis cette date que l'alliance franco-russe-anglaise se présentait à ce génie dans les tâtonnements théoriques comme une réalité salutaire à conquérir ?

Pareillement, c'est la date de 1914, malgré l'épouvante mondiale de l'invasion teutonne qui devient le point de départ de cet élargissement de la défense européenne qui englobe aujourd'hui la croisade des civilisés. C'est la bataille de la Marne qui a déterminé définitivement les attitudes politiques des indécis. Et c'est Verdun qui a donné le temps nécessaire aux réflexions à ceux qui ne se sentaient pas sur le tournant de l'histoire.

A la question insolente de Bismarck :

— Qui est-ce, l'Europe ?

une seule réponse était possible et une seule puissance était encore à gagner à l'unanimité européenne, sans laquelle la réponse ne pouvait venir jamais. Car l'Europe n'a qu'un seul principe : la Loi, et celle-ci ne peut vivre que parmi les seules personnalités responsables vis-à-vis d'elle, c'est-à-dire parmi les nations libres.

L'ordre du jour aux armées de terre et de mer de l'empereur Nicolas II, pose ce principe sur le terrain jusqu'à présent le plus disputé, le plus tragiquement contradictoire dans la conscience européenne, sur celui de la question polonaise. La résolution du problème le plus compliqué apporte virtuellement toutes les résolutions de ceux qu'il dépasse en complication. Restitution à la grande garde de la Slavie « de sa liberté et de son unité », apporte pour toutes les autres nations historiques la garantie du même principe et de sa réalisation. Ceci est la mise en l'ordre de la vieille maison éprouvée.

Dans l'Europe reconstituée comme une Société des nations souveraines, toutes, petites ou grandes, sous la même loi d'unité et de liberté, il n'y a plus de place pour les conquêtes et mutila-

tions. Et une fois l'ordre mis dans la vieille maison, il est salulaire, il est indispensable de fermer la porte par laquelle les troubles y pénétraient toujours. La liberté des détroits assurés par la Russie à Constantinople signifie aussi la fermeture de cette porte par où l'invasion asiatique menace toujours. C'est à la Russie d'assumer la défense efficace de cette porte, comme elle assume déjà cette responsabilité au Caucase et en Sibérie.

C'est aussi par son acceptation définitive de la Loi sur laquelle se base l'unité européenne, par son adhésion que désormais la reconstitution d'une Europe fortifiée et rajeunie devient possible.

Quel trouble la parole du tzar a jeté dès à présent dans les Empires Centraux ! En Posnanie, le gouvernement prussien a *immédiatement coupé le service de la poste aux journaux polonais*, pour que cette nouvelle ne se propage pas trop vite. Dans le Royaume, après toutes les douceurs, voici que retentit la violente harangue soldatesque de von Beseer rappelant aux insoumis que la prison, la déportation, les contributions sont toujours à la disposition de l'envahisseur. Une activité fiévreuse règne en Autriche, où le compromis tchèque et les perspectives de l'autonomie croate sont mis en jeu par le ministère « slave » qui pour le moment prend la mesure de ses libéralités... à Berlin !

En plein Valhalla des plans pangermanistes pour lesquels cependant, quelque chose de l'Europe — Mitteleurope — est nécessaire, retentit enfin bien que tardivement la Réponse :

— Ni Pangermania, ni Mitteleurope — Europe seulement.

Et c'est cette Russie, que l'Allemagne a appelée *Halb-Asien*, c'est cette Russie qu'elle agitait toujours comme un épouvantail devant la somnolente conscience des peuples, c'est la Russie avec ses cosaques qui se trouve être en dedans de la vieille maison européenne et défendre sa loi, et c'est l'Allemagne avec ses Turcs, qui est hors la loi et hors l'Europe, qui force toutes ses portes, quand les fausses clefs autrichiennes ne peuvent plus servir à grand chose !

C'est donc aussi la fin d'un cauchemar, la fin d'une colossale fraude organisée scientifiquement, la fin d'un abus de confiance dont l'Histoire ne connaît pas d'exemple ?

La fin de l'esclavage des Slaves et de la duperie de toutes les autres nations en face de la Kultur démasquée !

Vieille Maison de Loi, berceau de la souveraineté des nations, terre de reliques, de libertés mondiales, héritière de la Chrétienté et de l'Humanisme, de la tradition hellène et du droit romain, mère de ce bien unique de l'humanité : cette Civilisation dont la définition même est impossible sans l'histoire européenne, cette Europe si souvent abusée, grande pécheresse, mais pénitente, aussi, va-t-elle enfin après tant de jours noirs et sanglants, reconnaître l'aube d'une existence meilleure ?

L'immense sacrifice de la Pologne, et sa probité de conscience, « une et indivisible » contre tout et le clairvoyant génie français, appuyé par l'effort héroïque de ses fils, vont-ils enfin avoir raison de l'indifférence et du crime ?

Voici toujours la bonne nouvelle qui nous vient de la Russie, couvrant les bruits des armes et des intrigues, d'un bout à l'autre de l'Europe, l'élargissant de toute l'étendue immense de cet empire, assurant sa loi millénaire par son acceptation, et la fermant à toute invasion.

La Pologne tiendra la garde de l'Europe reconstituée sur la Vistule et la Russie sur le Bosphore.

Voici le sens de la parole calme et brève de l'empereur Nicolas II. Un honnête homme n'a qu'une seule parole. C'est pourquoi elle se fait parfois attendre. Mais une fois prononcée elle peut être considérée comme base d'une loi.

Il s'agit ici d'une loi qui, seule, peut reconstituer non pas l'équilibre, mais *l'unité de conscience européenne*, c'est-à-dire la condition *sine qua non* de cette unité d'action sur un front « unique » qui seule peut assurer la Victoire.

ANTONI POTOCKI

---

# Documents officiels

## concernant la Question polonaise

---

### L'Ordre du jour de l'Empereur Nicolas II.

Au cours d'une paix assurée, il y a plus de deux ans, l'Allemagne s'étant préparée secrètement depuis longtemps à assujettir toute l'Europe, se précipita subitement sur la Russie et sur sa fidèle alliée, la France. Cet acte força l'Angleterre à se joindre à nous et à participer à la lutte.

Le mépris de l'Allemagne pour les principes fondamentaux du droit des nations, mépris rendu évident par la violation de la neutralité belge et par l'impitoyable cruauté des Allemands contre les populations paisibles des endroits occupés, a groupé contre l'Allemagne et son alliée l'Autriche toutes les grandes puissances de l'Europe.

Sous la pression des troupes allemandes, fortifiées par l'emploi de moyens techniques considérables, la Russie, ainsi que la France, ont été obligées de céder pendant la première année de la guerre une partie de leur territoire, mais cette malchance temporaire n'a pas brisé votre courage, ô mes vaillantes troupes, ni celui des alliés. Mais, pendant ce temps, par la tension de tous les efforts de l'Etat, la différence qui existait entre nos moyens techniques et ceux des Allemands a diminué graduellement. Il y a longtemps déjà, dès l'automne de l'année passée 1915, l'ennemi ne pouvait plus s'emparer d'un seul pied du territoire russe, et pendant le printemps et l'été de cette année, il éprouva une série de défaites graves qui le forcèrent, sur tout le front, à passer de l'offensive à la défensive.

Ses forces apparemment s'épuisent et la victoire de la Russie, ainsi que celle de ses vaillants alliés, continue infailliblement à croître. L'Allemagne sent venir le moment de la défaite décisive et du châtement que lui ont mérité ses violations du droit.

C'est pourquoi, agissant maintenant comme elle a agi en déclarant tout à coup la guerre à ses voisins, à l'heure où ses efforts militaires lui donnaient la supériorité sur eux, elle offre maintenant, se sentant faiblir, d'entamer des négociations de paix avec ses ennemis, indissolublement unis contre elle. Il est naturel qu'elle préfère commencer ses négociations avant l'accroissement complet de son degré de faiblesse et avant la perte définitive de sa puissance militaire.

En même temps, elle se hâte de tromper l'opinion sur la puissance de son armée, en utilisant son succès temporaire en Roumanie ; car elle n'a pas encore réussi à faire la preuve de sa puissance militaire dans la guerre actuelle. Mais, si l'Allemagne avait la possibilité de déclarer la guerre et de se jeter sur la Russie et son alliée la France, au moment le plus défavorable pour elles, à présent, devenus forts pendant la guerre, les alliés, parmi lesquels

se trouvent la puissante Angleterre et la noble Italie, ont, à leur tour, la possibilité de ne commencer la conférence sur la paix qu'au moment qui leur sera le plus commode.

Ce moment n'est pas encore arrivé. L'ennemi n'est pas encore chassé des territoires occupés, la Russie n'a pas encore réalisé les devoirs créés par la guerre : *la possession de Tzargrade (Constantinople) et des Détroits, ainsi que la création de la libre Pologne, composée de ses trois parties jusqu'à présent séparées.*

NICOLAS.

### ■ Déclarations du comte Wielopolski

Pétrograde, 17 janvier.

Le comte Wielopolski, président du comité national polonais, a déclaré à la presse que le comité national l'a chargé d'exprimer la reconnaissance du comité pour la joyeuse nouvelle apportée aux Polonais par l'ordre du jour impérial à l'armée et à la flotte du 25 décembre,

Le comte Wielopolski a déclaré ensuite :

» La mission qui m'a été confiée ne peut se borner toutefois à l'expression de sentiments de profonde reconnaissance et de joie. Je considère également comme mon devoir de donner des indications sur la façon dont les paroles renfermées dans l'ordre du jour impérial doivent être comprises. A ce sujet, je suis autorisé à déclarer que la Pologne doit être unifiée, la Pologne doit être libre, ce qui signifie qu'elle recevra une organisation d'Etat propre avec une Chambre et une armée à elle. (Westnik.) »



# Les Déclarations des Représentants et des Groupements politiques polonais

## I. — La Proclamation austro-allemande concernant le Royaume de Pologne aux Assemblées législatives russes.

### I

#### AU CONSEIL DE L'EMPIRE

La première séance du Conseil de l'Empire est ouverte, le 14 novembre, par M. I. J. Goloubiew, vice-président. Dans son allocution celui-ci envoie le salut de l'Assemblée à la Roumanie, nouvelle alliée, ainsi qu'aux autres fidèles compagnons d'armes. Il exprime ensuite la conviction que la guerre aboutira à la victoire complète sur les ennemis.

La parole est donnée à M. Ignace Szebeko pour *une déclaration au nom des Polonais*, dont voici les passages essentiels :

« A l'ouverture des chambres législatives, au mois de février dernier, j'ai déjà eu l'occasion, à la tribune du Conseil de l'Empire de faire ressortir la nécessité qu'il y avait pour le gouvernement de prendre des mesures décisives dans la question polonaise, et le danger d'en laisser l'initiative à nos ennemis qui n'ont pas manqué de mettre habilement à profit ces attermoissements.

« A mon grand regret, le gouvernement ne prêtant aucune attention aux indices d'un certain travail clandestin des Austro-Allemands dans la question polonaise, au cours de cette année, n'a non plus absolument rien fait. Depuis la publication, par la volonté de S. M. l'Empereur, de la proclamation aux Polonais du généralissime, deux ans se sont écoulés. En quoi ce grand acte s'est-il manifesté à l'intérieur ? Dans le pays polonais, jusqu'à son occupation par les ennemis, il n'a donné lieu à aucun changement. Les autorités centrales ont même fait parvenir à l'administration locale des instructions leur enjoignant de s'en tenir au système précédemment en vigueur, sans se préoccuper de la proclamation. D'autre part, la presse périodique, sous la férule d'une censure rigoureuse, a été dans l'impossibilité de parler du manifeste. Et lorsque, au commencement de l'été 1915, à la Commission russo-polonaise, créée sur l'ordre de S. M. l'Empereur, pour la réalisation des principes exprimés dans le manifeste, les

membres polonais, prévoyant déjà l'éventualité de l'occupation du pays par les ennemis, proposèrent de satisfaire les plus modestes besoins de la population — ouverture d'écoles polonaises, d'une université polonaise, organisation d'une administration polonaise, ne fut-ce que progressivement — les ministres assistant à la séance déclarèrent que c'était impossible. Quelques semaines après, nos armées quittaient le pays et les Austro-Allemands s'emparaient du Royaume de Pologne. Avec une prodigieuse rapidité surgirent tout à coup, et des écoles polonaises, et une université polonaise, et une autonomie polonaise. Et chez nous jusqu'à ce jour, on n'a pas même eu le temps d'exonérer les Polonais des restrictions qui pèsent sur eux depuis 1864.

« Quelques jours avant le départ de nos troupes de Varsovie et du Royaume de Pologne, M. le Secrétaire d'Etat Goremykine annonça dans sa déclaration du gouvernement que S. M. l'Empereur avait ordonné de procéder à l'élaboration d'un projet de loi concernant l'autonomie polonaise. Néanmoins, depuis l'occupation du Royaume de Pologne par les ennemis, il s'est écoulé plus d'une année — et rien n'a été fait dans la question polonaise, à moins qu'on ne relève la déclaration, en février, du président du Conseil des Ministres aux chambres législatives, aux termes de laquelle il serait laissé aux Polonais toute liberté de développer leurs dons intellectuels.

« Messieurs, dans ce sombre enchaînement de circonstances, et alors et plus tard, les représentants de la nation polonaise aux assemblées législatives n'ont pas manqué de signaler au gouvernement les périls que faisait courir l'Allemagne, la nécessité de se prémunir contre ces périls par un acte approprié. Mais le gouvernement est resté sourd. En attendant les Austro-Allemands proclament l'indépendance du Royaume de Pologne, comptant sur une éclipse des esprits polonais par le mirage de la liberté si désirée, comptant justifier par cette « indépendance » leur dessein satanique de combler les vides de leurs rangs éclaircis par l'enrôlement des forces vivantes de la Pologne.

« Indépendance ! Liberté ! Rêves sacrés de toutes les générations polonaises, nées et mortes dans la servitude ! Grands mots d'ordre au nom desquels pendant tout un siècle ont péri par centaines de milliers les meilleurs fils de la nation... Indépendance qui nous apparaissait dans un lointain inabordable au cours des longues journées grises de la sombre vie quotidienne, monotone et sans espoir ! — celui qui n'a pas gravi le Golgotha de la Pologne ne comprend pas la puissance magique de ce mot.

« Mais, quelle indépendance ? Celle d'une seule partie de la Pologne, au prix du renoncement à la Posnanie — ce berceau de la Pologne — du renoncement à toutes les terres polonaises raflées par la Prusse, et à l'aide de la perfidie et de la vilénie la plus éhontée, sans Cracovie, sans la Galicie, sans accès à la mer, et cela des mains sanglantes de notre ennemi héréditaire. Fausse indépendance, telle un pavillon couvrant une marchandise de contrebande, pour laquelle on précipite le peuple martyr dans un carnage fratricide.

« Toute l'horreur, tout le tragique de la situation consiste en ce que l'ennemi n'hésitera pas à employer la violence. Vous direz, Messieurs, qu'il faut s'y opposer ; j'y consens volontiers. Mais n'êtes-vous pas obligés de soutenir la population dans cette crise

redoutable ? n'êtes-vous pas tenus de verser l'encouragement dans son âme tourmentée, de dissiper l'affreuse pensée que la Russie et ses vaillants alliés l'ont délaissée, qu'elle est irrévocablement abandonnée à son propre sort ?... Ne sommes-nous pas obligés de donner à toute la nation polonaise — à compter des hautes classes jusqu'aux couches profondes des masses populaires — un appui moral qui vivifie la force d'âme et la résolution héroïque de la nation ? Les empires centraux, à l'effet de réparer les pertes énormes de leurs troupes, tentent par une solution de la question polonaise, solution unilatérale, fragmentaire, fallacieuse, de faire naître le trouble dans les esprits polonais et d'inoculer le venin de la décomposition dans les rapports polono-russes qui, malheureusement, ne s'améliorent qu'avec tant de difficultés. Ils caressent le projet pervers de contraindre — soit par violence masquée, soit par violence ouverte — des centaines de mille de Polonais à combattre avec la coalition.

« Il est du devoir de la Russie et des puissances alliées d'étouffer ce plan odieux dans son germe. La Russie avec ses Alliés devrait déclarer que pour les Austro-Allemands s'approche l'heure où ils auront à rendre compte de leurs actes ; que la Pologne inondée de sang ne leur est pas moins chère que la Belgique et l'héroïque Serbie. N'a-t-elle pas, en commun avec eux, de son corps vivant barré la route au crime ? Ce ne sont pas les vaincus qui résoudre la question polonaise, mais bien les vainqueurs : c'est la Russie de concert avec ses vaillants Alliés qui la résoudre par la réunion de toutes les terres polonaises et la reconstitution de la Pologne libre.

« Je suis convaincu qu'une telle affirmation de la part des puissances anti-allemandes sera une grande consolation pour la population à bout de forces du Royaume de Pologne ; elle lui donnera la vigueur nécessaire pour endurer avec dignité et fermeté les épreuves cruelles qui l'attendent, et réduire à néant tous les calculs de nos adversaires. Encore une fois j'adresse au gouvernement le plus pressant appel pour qu'il s'engage dans cette voie, et qu'il s'efforce de réparer maintenant les fautes du passé. Il en est grand temps. »

Après le discours de M. Szebeko, M. I. G. SHTCHÉGLOVITOW, ancien ministre de la justice, prend la parole au nom de la droite. Il exprime sa sympathie pour la nation polonaise, soumise à une si cruelle épreuve historique et ajoute :

« La Pologne libérée des Teutons odieux, — tel était le sens profond de la proclamation du Grand-Duc, telle a été la première manifestation heureuse et sincère appelant les Polonais à s'unir sous le sceptre de l'Empereur de Russie. Que toute méfiance soit bannie du cœur des Polonais ; qu'ils ne croient pas que la restauration de la Pologne a été à dessein retardée. Que les Polonais russes se souviennent que l'indépendance à eux annoncée par les généraux-gouverneurs allemand et autrichien n'est qu'un chemin vers la tombe qu'ils sont condamnés à suivre à travers des torrents de sang. Leur salut repose dans les mains du souverain de toutes les Russies, défenseur séculaire du slavisme. Leur Roi de Pologne est l'Empereur de Russie, car le trône de Pologne est indissolublement uni au trône impérial de toutes les Russies. C'est exclusivement du magnanime consentement de l'Empereur de Russie que peut intervenir une solution de cette question slave qu'est la question polonaise, éternel

différend entre les Slaves à qui notre grand poète a prédit la fusion dans le grand océan russe. Quoi qu'il arrive, la Russie n'oubliera jamais que dans cette guerre la Pologne russe, la première, a contenu d'un bras viril la pression des ennemis, que les Polonais russes ont versé leur sang, côte à côte avec les soldats russes, contre les Allemands, et que leurs femmes et leurs enfants ont jonché de fleurs les chemins où passaient nos troupes. Nous ne mettons pas notre espoir en des déclarations ; nous attendons l'écrasement des rapaces de l'Europe et le salut de la Pologne russe du bon sens et de la fermeté des Polonais, de la force des baïonnettes russes, sous le commandement puissant de notre souverain, chef suprême de la glorieuse armée russe. »

Au nom du Centre droit parle M. A. B. NEIDHARDT. Après avoir donné cours à l'indignation provoquée par l'acte allemand, et exprimé ses sympathies pour la Pologne, il considère que cet acte n'est pas en état de porter atteinte aux rapports polono-russes. Il dit :

« La proclamation historique du Grand-Duc, bien qu'elle ait été une surprise pour les Russes, non moins que pour les Polonais, a été la bienvenue de tous. Elle a conquis tous les cœurs précisément par sa clarté. Avec le développement de la situation militaire, la mise à exécution de ce manifeste historique ne serait qu'une question technique. Tout autre aspect ont les documents teutons, d'une obscurité voulue. »

L'orateur est persuadé que les projets allemands échoueront, et invite la nation polonaise à la constance et à la patience.

M. I. V. HOURKO présente la déclaration des membres n'appartenant à aucun groupe. Il constate avec joie que les Polonais, supportant avec la Russie le fardeau et les sacrifices de la guerre, confirment à nouveau leur fidélité à leur ligne de conduite, malgré les pompeuses promesses des Allemands. L'orateur ne doute pas de la fidélité des Polonais ; il rend hommage à l'héroïsme du soldat polonais pendant cette guerre, et dans l'acte austro-allemand il voit que les empires centraux n'espèrent plus pouvoir garder la Pologne. Il dit ensuite :

« La Pologne est acculée à deux alternatives cruelles. Il est impossible de ne pas comprendre ses sentiments : on veut la faire entrer dans les bataillons des éternels ennemis du slavisme, ou bien, si elle méprise le leurre qu'on lui tend, la forcer de renoncer à l'indépendance. En ce moment solennel la Russie ne saurait se taire ; elle doit au contraire soutenir la force et la fermeté d'âme du peuple polonais.

« Le groupe de l'Union des membres indépendants pense que la Russie, de concert avec ses Alliés, devrait hautement, clairement et de manière nettement définie, déclarer qu'en ce qui concerne la Galicie, la Posnanie et la Silésie, les promesses faites au mois d'août 1914, dans la proclamation du Grand-Duc, ne sont pas de vaines paroles, mais bien l'expression d'une décision à jamais arrêtée, dont la réalisation n'est ajournée qu'à cause de la prolongation de la guerre, et que la restitution de l'unité des trois parties de l'ancien Etat polonais, habitées par la nationalité polonaise, avec la garantie pour cette Pologne d'un libre développement national, sera la conséquence de la défaite des Empires centraux. Nous croyons inébranlablement au succès de nos armes ; nous croyons inébranlablement à l'avenir brillant de la nation polonaise unifiée. »

Le prince A. D. GOLITZINE parle au nom du Centre. Il critique vivement la conduite du Gouvernement dans la question polonaise. Il est convaincu que la nation polonaise qui a scellé de son sang sa fidélité à la cause slave ne se laissera pas séduire par les mirages allemands. Et il conclut :

« Mais elle attend de nous un appui fraternel ; et nous déclarons solennellement que sans avoir arraché la Galicie à l'Autriche et la

Posnanie à la Prusse, sans l'unification de la Pologne ethnographique ne peut être résolue la question polonaise. Nous croyons fermement au triomphe final de nos armes et à l'avenir prospère de la nation polonaise unifiée. »

Le général M. M. BORODKINE insiste sur la participation héroïque des Polonais à la guerre actuelle, à côté des Russes, sur le bon accueil fait à l'armée russe, sur l'aide que lui a prêtée la nation polonaise. L'orateur a la certitude que les frontières qui divisent la Pologne en trois tronçons seront effacées à tout jamais.

La séance est interrompue.

A la reprise, M. le baron MELLER-ZAKOMELSKI, président du Centre, fait une critique générale des actes du Gouvernement.

Ensuite M. I. Szebeko réplique à M. Schtchéglowitzow. L'orateur regrette que M. Schtchéglowitzow n'ait pas pris la parole avant lui :

« Après avoir entendu M. Schtchéglowitzow je ne serais pas monté à la tribune, car toute tentative d'encouragement à la population du Royaume serait sans but après un discours de ce genre. Ceux qui pensent qu'on peut reconforter l'âme de la Pologne en lui répétant les vers fâcheux de Pouchkine sur la fusion des torrents slaves dans l'océan russe, se trompent grandement. Ces perspectives que M. Schtchéglowitzow fait entrevoir sont plutôt susceptibles de pousser les Polonais vers une direction indésirable — non slavé. La Pologne n'est pas un petit ruisseau, c'est un grand fleuve qui ne peut couler parallèlement avec le fleuve russe. M. Schtchéglowitzow a rappelé la question de l'autonomie urbaine. Mais n'est-ce pas cette même question qui, à deux reprises, a été rejetée dans cette Chambre, et précisément parce que vos oreilles ont été blessées en entendant qu'au conseil municipal de Varsovie on parlerait polonais. L'évocation de tels incidents passés est peut-être dans l'intérêt de nos adversaires, mais n'est certainement pas dans celui de la Russie et de la coalition. (*Murmures d'approbation.*) »

M. D. D. GRIMM se fait le porte-parole de la droite académique. Il constate qu'il y a dissonance entre le Gouvernement et la nation russe. Il met en relief l'importance de certaines obligations, méconnue par le Gouvernement, en lequel, pour ce motif, la nation ne peut avoir aucune confiance. Il cite entre autres la question des approvisionnements, la lutte du Gouvernement contre les organisations sociales et les institutions législatives, en outre « le manque de volonté pour procéder à la réalisation des promesses solennelles, données à la nation polonaise au commencement de la guerre et confirmées du haut du trône. »

M. SCHTCHÉGLOVITOW répond à M. Szebeko et explique qu'en parlant de la fusion des torrents slaves dans l'océan russe il ne vise pas l'avenir de la Pologne, car cet avenir est défini dans la proclamation du mois d'août. Il a voulu dire que la Pologne devrait se confondre aujourd'hui avec l'océan russe dans la grande lutte contre le teutonisme.

Immédiatement après la clôture, à la demande de M. Protopopow, ministre de l'Intérieur, le représentant du Gouvernement, M. Goloubiew rappelle les membres du Conseil de l'Empire à une nouvelle séance.

M. A. D. ПРОТОПОВ fait la déclaration suivante :

« Au nom du Gouvernement, et en connexion avec les déclarations

ici formulées au sujet de la question polonaise, j'ai l'honneur d'affirmer que le Gouvernement, aujourd'hui comme précédemment, s'en tient au sens strict de la proclamation du Grand-Duc et du discours de M. le Secrétaire d'Etat Goremykine en 1915. Il s'y tient d'autant plus maintenant que le sang des nations sœurs a été versé sur le même champ de gloire, et pour la même défense sacrée de l'intégrité du domaine des Tsars, contre les attentats d'un ennemi féroce ne reconnaissant aucune liberté, même la moins étendue, aucune justice. »

Cette allocution du ministre est accueillie par un profond silence. La séance du 14 novembre est définitivement close.

## II

### A LA DOUMA

M. M. W. RODZIANKO, président, ouvrant la séance du 14 novembre, affirme en termes énergiques la nécessité de mener la guerre jusqu'à la victoire finale. Il rejette avec mépris l'idée d'une paix séparée avec l'Allemagne. L'honneur et l'intérêt de la Russie exigent au contraire l'écrasement de l'ennemi. La Russie ne trahira pas ses fidèles Alliés. (*L'Assemblée acclame la Roumanie ; bientôt les applaudissements prennent l'ampleur d'une enthousiaste manifestation de toute la Douma en l'honneur des Alliés et surtout de l'Angleterre.*) Le président déclare que la Douma doit travailler avec une fermeté redoublée en présence des obstacles que lui suscitent parfois les facteurs gouvernementaux. Il termine son allocution par un hommage à l'armée et à la flotte russe.

M. Jean HARUSEWICZ, *président du Cercle Polonais à la Douma*, fait *une déclaration au nom des Polonais*.

En voici les principaux extraits :

« Les actes austro-allemands proclamant l'indépendance de la Pologne et un nouveau régime pour la Galicie créent de nouveaux problèmes internationaux. Au moment où la guerre sanglante est de plus en plus acharnée, les puissances allemandes ont eu l'audace de décider non-seulement du sort de la Pologne, mais de celui de toute l'Europe centrale-orientale. La formation par les Allemands d'un Etat autonome polonais, composé d'une partie des territoires polonais, et subordonné à bien des égards aux puissances allemandes, ne serait qu'un instrument de l'impérialisme allemand. (*C'est juste !*) Le berceau de la nation polonaise — les provinces polonaises de la Prusse — est condamné à subir, comme par le passé, une impitoyable germanisation ; simultanément la Galicie reste en la possession de la monarchie des Habsbourgs, mais sous le prétexte d'en élargir l'autonomie on la prive de toute influence sur la vie intérieure de l'Autriche qui, comme avant 1846, devient un Etat purement allemand où les nations slaves seront en butte à la dure oppression allemande.

« La nation polonaise ne consentira jamais à accepter la solution allemande, en contradiction évidente avec toutes ses aspirations traditionnelles (*applaudissements*), avec toutes les exigences du grand moment historique actuel. La nation polonaise, pendant un siècle et demi, a persévéré inébranlablement dans la confiance que sonnera pour elle l'heure de la justice historique, l'heure de

la résurrection de la Pologne libre, unifiée (*le député A. F. KERENSKY ...et indépendante !*). Cette confiance lui a donné la force de supporter les plus lourdes épreuves, en gardant l'unité morale, en conservant et en développant sa propre civilisation. La présente guerre a transformé cette confiance en certitude (*applaudissements*). Il est devenu clair qu'il ne peut pas y avoir de paix durable en Europe, que l'avidité de l'Allemagne n'aura plus de bornes tant que ne seront pas anéanties les conséquences de « l'écartèlement du corps vivant de la Pologne ». (*C'est juste !*)

« L'essentielle pensée politique polonaise reste infrangible : la question polonaise ne peut être résolue par l'Allemagne. Les représentants éminents des trois parties de la Pologne à Paris, en leur propre nom et au nom de leurs compatriotes, non moins que les partis les plus influents à Varsovie ont déjà déclaré « qu'ils considèrent les projets militaires de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie comme une catastrophe pour la Pologne, et l'organisation de l'armée polonaise dans les conditions données comme contraire aux sentiments de la majorité de la nation. » (*Applaudissements à gauche.*) Il est pourtant impossible de cacher que les conséquences de l'acte allemand menacent de corrompre la volonté réelle de la nation polonaise.

« Nous, représentants de la nation polonaise, avec insistance et à plusieurs reprises, avons signalé au gouvernement le danger dont l'Allemagne menaçait la Pologne et la Russie d'arracher aux mains de la Russie et de la coalition la mémorable initiative prise au commencement de la guerre, en ce qui touche la solution de la question polonaise. En attendant... (deux lignes supprimées par la censure) ...non seulement le gouvernement n'a rien fait pour consolider la confiance que la décision de la Russie, formulée dans la proclamation historique à la nation polonaise, est irrévocable, que tout retour au passé est exclu, mais au contraire il a beaucoup fait — à dessein, eût-on pensé — pour éteindre cette confiance et cet espoir, et a maintenu même en vigueur toutes les anciennes restrictions frappant les Polonais dans l'Empire russe... (quelques lignes supprimées par la censure).

« Le silence funeste du gouvernement dans la question polonaise a été mis à profit par l'ennemi commun pour faire naître l'impression que la Russie elle-même lui avait abandonné, à lui, l'ennemi, la décision définitive du sort de la nation polonaise. Il ne saurait être ni dans l'intérêt de la Russie, ni dans celui de la coalition qu'une telle opinion se forme et s'accrédite dans la nation polonaise. N'y ont intérêt que l'Allemagne et ses adhérents avérés ou secrets.

« Tous nos avertissements si modérés — ainsi que l'ont démontré les derniers événements — n'ont pas été pris en considération par le gouvernement. Le gouvernement, à notre grand regret, a montré une incompréhension totale de la question polonaise eu égard à la situation internationale actuelle ; il a mis tous les atouts aux mains de l'ennemi ; il a placé la nation polonaise désarmée pour une lutte inégale contre le recrutement forcé, en face de la puissante Allemagne redoutablement armée ; on a mis la nation polonaise dans une situation d'où il lui est impossible de sortir par ses propres forces.

« La nation polonaise est en droit d'espérer que, dans ces con-

jonctures tragiques, elle ne sera pas abandonnée à ses propres forces, qu'à l'acte des empires allemands sera faite la réponse qu'il mérite (*C'est juste !*), qu'à l'initiative de la Russie dont S. M. l'Empereur a tiré le glaive pour la défense du droit des nations, les puissances alliées proclameront devant l'univers entier que la question polonaise sera résolue dans toute sa plénitude, que la Pologne sera unifiée et obtiendra une existence d'Etat autonome. (*Applaudissements.*)

« Nous sommes profondément convaincus que la puissance de l'Allemagne sera broyée, qu'en réalisation de tous les principes de la justice et du droit qu'ont les nations à une existence indépendante, s'effectuera la réunion de tous les territoires polonais et la reconstitution de la Pologne libre. » (*Applaudissements prolongés, cris : Bravo !... Bravo !*)

La séance est interrompue.

A la reprise, M. S. I. SCHIDLÓWSKY porte à la tribune la déclaration du bloc progressiste. Il prend la parole au nom des nationalistes progressistes, du centre, de la fraction des terriens-octobristes, de l'union des octobristes et du parti de la liberté du peuple (cadets). Après avoir critiqué longuement la politique intérieure et extérieure du Gouvernement, il ajoute :

« Nous ne pouvons passer sous silence le sort de la nation polonaise qui traverse une crise si terrible et si abondante en cruelles épreuves. Nous réprouvons catégoriquement les retards apportés à la solution de la question polonaise. Nous envoyons aux Polonais notre salut fraternel, et exprimons la conviction que c'est uniquement en combattant dans les rangs des Alliés que la nation polonaise obtiendra l'unification et la liberté. » (*Applaudissements.*)

Après le discours de M. N. S. ТЧКХÉЇДЗÉ social-démocrate, discours dont la reproduction a été interdite, monte à la tribune M. S. W. LEWACHOW représentant de la droite. Il flétrit la conduite des ennemis à l'égard de la Pologne russe. Dans la proclamation de son indépendance, il voit une manœuvre à l'effet de justifier le recrutement en Pologne, recrutement d'autant plus menaçant que les Polonais sont et resteront ressortissants russes. Toutefois le représentant de la droite ajoute :

« Nous considérons qu'on a tort de prétendre que le gouvernement russe aurait dû prévenir l'acte de nos ennemis en publiant un acte de solution de la question polonaise. La Russie ne peut maintenant résoudre la question polonaise que par la force de ses armes, sur les champs de bataille. Lorsque l'ennemi féroce sera chassé au-delà des frontières de la Pologne russe, on devra accorder ces droits dont les Polonais sans aucun doute seront rendus dignes par leur attitude à l'égard de la Russie. »

M. A. F. KERENSKY, représentant du parti du travail prononce un discours dont la censure du président de la Douma n'a pas permis la reproduction.

Au nom du groupe de droite des nationalistes prend la parole M. P. N. BALACHOW. Il exprime sa sympathie à la Pologne si éprouvée, et développe ensuite des considérations analogues en partie à celles du représentant de la droite. Il dit :

« Nous sommes convaincus que les Polonais n'entreront pas dans les rangs de l'armée allemande, et que la question polonaise sera définitivement et irrévocablement résolue par la force des armées russes, sur les bords de la Vistule, de la Warta et de l'Oder. Nous pensons que la Russie dira son mot, lorsque les armées russes ressusciteront la Pologne, lorsque, ainsi que l'annonce la proclamation



du Grand-Duc Nicolas Nicolaïévitch, seront abolies les frontières qui divisent la nation polonaise, et qu'elle s'unira en un seul tout. »

Enfin M. P. N. MILIOUKOW prononce un long discours dont la censure du président de la Douma n'a pas autorisé non plus la publication.

Là-dessus la séance est close.

## II. — Discours des Représentants polonais prononcé le 22 novembre au Conseil d'empire et à la Douma Impériale.

### **Discours du Membre du Conseil d'Empire Szebeko**

La déclaration de M. le Président du Conseil des Ministres énumère parmi les tâches suscitées par les grands événements actuels non seulement la nécessité de regagner par les armes le Royaume de Pologne, mais aussi celle de lui adjoindre toutes les terres polonaises ; ainsi serait reconstituée une Pologne libre et attachée indissolublement à la Russie. Les représentants de notre peuple dans les Corps législatifs ont démontré déjà le devoir qui nous incombe à tous de soutenir la population du Royaume de Pologne exposée à tant de malheurs ; ils ont demandé de fortifier son assurance que son avenir meilleur est le sujet constant des préoccupations non seulement de ses représentants, mais de toute la Russie fraternelle et de ses braves Alliés.

Cependant, ni la discussion au Conseil d'Etat du 1<sup>er</sup> novembre, ni le communiqué officiel concernant la question polonaise paru le jour suivant, non seulement n'ont pas répondu aux exigences du moment, mais ils ont dû certainement produire une impression pénible dans notre pays, séparé de nous par un mur des baïonnettes.

Ce communiqué est du reste si vague, il ouvre la porte à tant de commentaires peu désirables !

Messieurs, l'heure n'est plus aux paroles, même les plus énergiques !

Le temps des infortunes est fini ! D'un côté, la déclaration de nos chers Alliés qui considère la future Pologne réunie comme un facteur important de l'équilibre européen ; et de l'autre, l'acte austro-allemand sur l'indépendance de la Pologne, fût-il blâmé au point de vue de la violation du droit international, constituent des faits politiques importants qui ramènent la Pologne sur la scène internationale. Puisque les Austro-Allemands mêmes, bien que dans leur intérêt, ont commencé à parler de la liberté de la Pologne ; puisque le mot d'ordre des puissances alliées est de libérer tous les peuples soumis de l'Europe ; puisque le plus grand homme politique de l'Angleterre, Lloyd George, a proclamé déjà pendant la première année de la guerre que le marteau qui frappe le militarisme allemand brise en même temps les chaînes qui lient encore certaines nations civilisées : pourquoi la Pologne devrait-elle jouer le rôle de l'enclume sur laquelle on forge la liberté du monde entier, à l'exception de cette seule liberté unique, celle de la nation polonaise ?

Regardez pourtant ce que dit après deux années de guerre sur le sort futur de la Pologne, baignée dans le sang et les larmes,

le communiqué officiel de l'ex-président du Conseil des Ministres ?

Sur la Pologne future, sur ses droits politiques — pas un seul mot. On ne parle que de l'autonomie de cette province de l'Etat; que cette formule se prête à des interprétations voulues ! La population du Royaume de Pologne ne sait-elle pas par une expérience amère combien savamment ont été interprétés dans le sens restrictif tous les actes officiels concernant la question polonaise. Je suis bien persuadé, par exemple, que nos ennemis s'emploient à présenter, dans leur intérêt, le communiqué du 2 novembre comme l'annonce d'une annexion de toutes les terres polonaises sous la domination russe.

Messieurs, la main sur le cœur, dites, si l'on peut concilier avec cette conception de la question polonaise dont s'inspire le communiqué officiel du 2 novembre — la notion qu'ont nos braves Alliés de la Pologne, comme d'un facteur de l'équilibre futur de l'Europe ? Dites aussi, si elle peut exister, se développer et devenir le puissant bouclier pour les Slaves — cette Pologne libre, mais sans Etat polonais avec toutes ces attributions ? Cette Pologne qui possède pourtant un glorieux passé historique, une littérature florissante, une vieille culture et 20 millions d'habitants ?

Vous voyez, Messieurs, quel abîme profond sépare ce communiqué du 2 novembre de la notion la plus élémentaire de la liberté politique d'un peuple ; vous comprendrez, Messieurs, quelle amertume profonde a dû provoquer ce communiqué officiel du gouvernement russe chez nos frères, qui se trouvent — et ce n'est pas de leur faute — sous le joug des Empires Centraux ; vous comprendrez les coups portés à leur notion juste des intérêts polono-slaves par ceux-là même qui devraient dans notre propre intérêt, dans celui de la coalition, leur porter secours et encouragement ! Mais en voilà assez, je ne parlerai plus de ce communiqué officiel...

Il appartient déjà au passé avec Boris Sturmer démissionné. Il reste pourtant à défaire ce qui a été fait. Notre devoir nous commande de dire ce qu'il faut faire actuellement ; nous accomplirons ce devoir au nom de la victoire prompte tant désirée, à laquelle nous n'avons jamais cessé de croire et que nous appelons de toute la force de notre âme.

Nous voyons avec une grande satisfaction que la déclaration de M. le Président du Conseil des Ministres contient ce mot gros de conséquences prononcé enfin par la bouche du Gouvernement : « La Pologne libre ». Mais pour nous ces deux mots se lient indissolublement à l'idée de l'Etat polonais. Ni ces deux mots courts, ni la dernière déclaration du Secrétaire d'Etat, Trepow, ni la démarche du gouvernement précédent, blâmant l'acte austro-allemand au point de vue de la violation du droit international — ne sont pas une réponse suffisante à cet acte proclamant l'Indépendance de la Pologne. Un fait souvent insignifiant peut pourtant avoir une grande importance politique. Il serait donc infiniment désirable pour détruire l'importance de ce fait politique, pour donner une bonne réplique qui parviendrait jusqu'à la population du Royaume de Pologne et l'encouragerait — il serait infiniment désirable, disons-nous, que la Russie proclamât, de concert avec les puissances Alliées, son intention inébranlable de réunir toutes les terres polonaises et de reconstruire la Pologne libre, unie à la Russie, avec son état propre, état polonais !

Eh bien, Messieurs, s'il est jugé que les nations russe et polonaise doivent poursuivre ensemble une voie nouvelle, claire, dont pas une ombre n'assombrirait la fraternité et l'unité, il est indispensable de commencer par rapporter complètement toutes les restrictions concernant les Polonais sur toute l'étendue de l'Empire russe. Toutes les déclarations du Gouvernement prononcées de la tribune de nos Corps législatifs depuis le début de la guerre célébraient la noblesse chevaleresque, la fraternité, la fidélité du peuple polonais ; de ce peuple qui, sans une plainte, supporte les coups les plus rudes de la guerre et qui éveille dans les cœurs russes la plus grande pitié et l'hommage le plus sincère. En réponse à nos chers Alliés, l'ex-président du Conseil des Ministres ne parle-t-il pas du « noble peuple polonais ? » Et alors, dites-nous, Messieurs, s'il est permis de repousser au second plan dans l'empire russe les représentants de ce peuple, dont l'avenir est lié indissolublement à la Russie ? Est-il permis d'appliquer encore envers eux toute une série de restrictions légales ?

Toutes les promesses et les décisions prises actuellement, Messieurs, ne peuvent être réalisées qu'après la guerre. Mais on peut, dès ce moment, rapporter toutes les restrictions concernant les Polonais. C'est une mesure urgente. Ce serait une preuve évidente d'une bonne volonté, d'une rupture définitive avec le pénible passé et d'une orientation nouvelle.

La nouvelle de l'élan généreux du peuple russe se propagerait rapidement dans les villes et les campagnes polonaises en y apportant de la joie ; elle susciterait dans le pays du nord-ouest, occupé en partie par l'ennemi, une explosion d'enthousiasme parmi la population polonaise et catholique heureuse d'avoir obtenu enfin la loi tant attendue de l'égalité dans les droits de ses citoyens ; cette vague d'enthousiasme fortifierait considérablement la résistance de cette population et ferait échouer les visées des Allemands sur sa force vitale.

La réponse de nos braves Alliés au Président du Conseil des Ministres contient aussi quelques paroles cordiales exprimant une sympathie sincère pour le peuple polonais auquel ils sont liés par d'anciens nœuds d'une amitié historique. On dit qu'on reconnaît de vrais amis dans le malheur. Nous apprécions d'autant plus cette attitude des généreux et chevaleresques pays d'Occident pour lesquels le peuple polonais a tant d'amour conformément à ses traditions et à l'élan de son cœur et tant d'enthousiasme sincère pour leur culture étonnante.

L'Italie, sœur chérie ! sensible à notre lourde croix, la première tu nous a envoyé des paroles de consolation et d'espoir par la bouche de tes plus dignes représentants dans l'enceinte de ta Chambre : le peuple polonais ne l'oubliera jamais.

L'Angleterre et la France ont saisi l'occasion d'ajouter à un exposé objectif quelques mots de sympathie et de compassion. Le peuple polonais est fier de votre amitié et c'est en son nom que je vous exprime sa profonde reconnaissance et que je vous envoie notre salut fraternel.

Messieurs, nous sommes sûrs que la résurrection de la Pologne sera une des conséquences de ces luttes sanguinaires. Nous désirons ardemment que les intérêts de la Pologne future s'allient harmonieusement à ceux des Slaves, de la Russie et de ses Alliés d'Oc-

cident. Mais gardez pour vous l'initiative de la reconstitution de la Pologne libre et indépendante ! L'importance de cette initiative est grande pour l'avenir ! Paralysez assez tôt toutes les visées allemandes et anéantissez à sa base leur tentative d'attirer la Pologne dans l'orbite de leurs intérêts.

### **Discours du Député Gosciéki à la Douma**

Depuis les premiers jours de la guerre, il fallait compter avec le danger que les Allemands se serviraient de tous les moyens pour exploiter la question polonaise à leur profit et au détriment des intérêts polonais, russes et ceux de toute la coalition. Ce danger est devenu particulièrement clair et menaçant à partir du moment où les armées allemandes ont occupé le Royaume de Pologne. La conscience nette de ce danger a forcé les représentants du peuple polonais à diriger tous leurs efforts pour obliger le Gouvernement à une action réelle ; cette dernière aurait pu paralyser les projets des Allemands d'arracher à la Russie l'initiative prise par elle au début de la guerre de résoudre la question polonaise.

En juillet de l'année passée, les députés polonais des deux Corps législatifs se sont adressés au gouvernement russe avec une déclaration : elle démontrait la nécessité de publier un acte solennel confirmant la volonté inébranlable de la Russie de réunir les terres polonaises sous le sceptre commun de l'Empereur de Russie et Roi de Pologne et publiant la base du régime futur du Royaume de Pologne.

Nous avons entrepris cette démarche en partant du principe que la condition essentielle de la résurrection de la Pologne est la réunion des terres polonaises dans un organisme d'Etat indépendant ; nous avons pensé que l'acceptation de ce point de vue par la Russie détruirait les plans austro-allemands.

Dans notre déclaration déposée à la Douma Impériale le 1<sup>er</sup> novembre de l'année courante, nous avons démontré que l'acte commun des Empires coalisés demandait une réplique correspondante de la part de la Russie et de ses Alliés, réplique qui affirmerait leur consentement de remplir les conditions indispensables à la vie de la Pologne.

Nous savons bien que le problème polonais ne peut être résolu définitivement qu'après la guerre ; il est pourtant d'importance capitale pour le développement ultérieur des événements dans le pays occupé par les Allemands de ne laisser subsister aucun doute sur les intentions de la Russie et de ses Alliés concernant l'avenir de la Pologne ; il faut priver l'Etat allemand de la possibilité de prétendre que les Alliés ne veulent pas accorder au peuple polonais son droit naturel de posséder son propre régime d'Etat.

En réponse à l'acte allemand, la presse a publié le communiqué officiel du 2 novembre qui a ouvert un vaste champ aux commentaires capables d'affaiblir la force de résistance des Polonais. Les déclarations publiées ensuite par les puissances occidentales parlaient explicitement de la nécessité de la renaissance politique de la nation polonaise ; sa réunion, selon l'expression des présidents des ministres anglais et français sera « un démenti primordial de l'équilibre politique en Europe. »

Dans la déclaration du nouveau président du Conseil des

Ministres, notre attention a été spécialement attirée par les passages où le Gouvernement affirme sa volonté inébranlable de poursuivre la lutte contre l'ennemi éternel jusqu'au triomphe définitif ; ensuite par ceux, où il parle de la nécessité de lutter contre l'expansion et les influences allemandes, non seulement les armes à la main sur le champ de bataille, mais dans tous les domaines de la vie intellectuelle et matérielle.

Il est d'une importance capitale pour le peuple polonais de savoir si la politique russe se dirigera effectivement sur la voie indiquée par le chef d'Etat. L'intérêt que nous y portons vient de ce que le peuple polonais a porté toujours le fardeau principal de la résistance contre la fameuse tendance allemande : *Drang nach Osten* » et que durant le siècle dernier il ne cessait de lutter contre les descendants des chevaliers teutoniques qui se sont emparés des rives de l'Oder, de la Warta, et de l'embouchure de la Vistule. Les partages de la Pologne, en enrichissant la monarchie de Frédéric II et de ses descendants par les vastes territoires polonais, ont créé la puissance de la Prusse, lui ont assuré l'hégémonie dans l'Empire allemand et ont permis de fonder, cent ans après, l'Empire allemand de Bismarck et de Guillaume. Garder les terres polonaises et les germaniser entièrement est devenu pour la Prusse une nécessité historique, une condition essentielle pour conserver la position conquise en Europe. Pour faciliter cette tâche, la politique de la Prusse et de l'Allemagne tendait avec une logique inexorable à aiguïser et approfondir l'antagonisme polono-russe, à appuyer le système de la politique russe qui mettait des obstacles infranchissables au développement du peuple polonais.

Dans ces moments rares où l'on entrevoyait la possibilité d'un compromis entre la Russie et la Pologne, la politique allemande employait tous les moyens pour le faire avorter, pour ne pas faire cesser la lutte entre nos deux peuples. La propagande allemande allait son train en Pologne, comme en Russie, en suscitant des méfiances réciproques et éveillant des haines. L'histoire démontrera un jour à quel degré la Russie et la Pologne ont été le jouet des Allemands ; de quelles méthodes et de quels moyens se servait leur propagande ! L'activité des agents allemands ne s'est pas ralentie même maintenant, en pleine guerre.

Les représentants de la pensée politique consciente du peuple polonais s'angoissaient sur le sort de la Pologne ; ils se rendaient parfaitement compte de la force de ces courants contre lesquels vous vous êtes dressés, vous, représentants du peuple russe au nom des intérêts suprêmes de votre patrie.

Les éléments qui contribuent à baisser le moral de la société russe, qui savent sa volonté ferme de mener la guerre jusqu'au triomphe définitif — sont en même temps les adversaires les plus résolus de l'action efficace de la Russie dans sa politique polonaise, adversaires de tout changement dans l'ancien cours politique d'avant la guerre. Tout au contraire, ceux qui comprennent la nécessité absolue de lutter avec le germanisme agressif sont forcés d'admettre pour la solution de la question polonaise le programme défini, positif : celui de reconstituer la Pologne et de créer pour le peuple polonais les conditions de vie qui faciliteraient le développement des forces de cet allié tout naturel dans la lutte contre l'ennemi commun.

J'ai compris alors, comment M. le Président du Conseil des Ministres, en affirmant sa volonté du triomphe définitif de la guerre et de la destruction du danger allemand pour les générations futures, en parlant au nom du gouvernement russe et au nom des intérêts russes, j'ai compris, dis-je, comment il est arrivé à cette conclusion : « Nous devons arracher à l'ennemi héréditaire les terres polonaises. »

Si, en effet, on écarte les influences étrangères sur la pensée politique et la volonté de la Russie, nous sommes persuadés qu'alors s'ouvriront pour l'avenir de la Russie et de la Pologne des perspectives nouvelles et combien lumineuses ! La communauté des intérêts et des tâches dans la lutte contre l'ennemi commun nous indiquera la voix juste, qui nous conduira à fixer des formes de notre vie, répondant aux intérêts réels de la nation polonaise et russe.

Les grands événements de cette guerre mondiale font ressortir des problèmes nouveaux et renversent des notions, des théories et des programmes d'avant la guerre. Les incidents de ces dernières semaines ont projeté une lumière éblouissante sur l'affaire polonaise, l'ont montrée sous un autre aspect en dévoilant toute son importance pour la défense des droits et des libertés des peuples contre les tentatives de l'impérialisme allemand.

Si l'on ne reconstitue pas la Pologne, qu'on ne pense même pas à la destruction réelle de la puissance de la Prusse et de l'hégémonie allemande qui menace l'Europe.

La conscience de cette vérité s'affermir de jour en jour non seulement dans le cerveau des dirigeants politiques, mais aussi dans l'opinion publique des peuples et des puissances coalisées. C'est là-dessus que nous fondons notre espoir dans l'avenir meilleur. C'est de là que nous vient la foi qu'en dépit de la réalité tragique d'aujourd'hui cette guerre amènera la renaissance de la Pologne ; nous croyons que le peuple polonais libre et réuni accomplira son rôle historique d'avant-garde slave dans la lutte contre le germanisme et que par là il deviendra une des bases de l'équilibre politique en Europe, acquis par la victoire d'une grande Russie et de ses valeureux Alliés. (*Applaudissements.*)

### **Discours du Député Raczkowski**

Messieurs, à la caractéristique générale de la situation exposée de cette chaire par les représentants de différentes tendances politiques à la Douma Impériale, je n'ajouterai que quelques mots pour ne toucher qu'à un seul point de l'action du Gouvernement : celui qui caractérise de la façon particulièrement vive l'obstination à ne pas renoncer aux fautes du passé et à ne pas s'engager dans la voie tracée clairement par les événements historiques actuels. Dans l'automne de l'année passée on a déposé à la Douma une motion demandant la suppression de toutes les restrictions des droits des Polonais, en vigueur un peu dans tout l'Empire et particulièrement dans les neuf gouvernements de l'Ouest.

Suivant le règlement on a soumis à la décision de la Douma la question préalable, à savoir, si une motion pareille est désirable. Le 15 mars de l'année courante, la Douma s'est prononcée unanimement pour la question préalable, après quoi M. le vice-ministre

actuel des Affaires Intérieures déclara de la même chaire sans aucune réserve que le Gouvernement se chargeait d'élaborer le projet de loi correspondant. Cette déclaration promettait d'apporter dans l'avenir le plus proche la solution de cette question brûlante et chronique à la fois ; elle trouva un accueil enthousiaste... Huit mois se sont pourtant écoulés depuis, et le projet de loi n'est pas encore apporté à la Douma. Et en ce cas le Gouvernement ne peut pas invoquer la nécessité de longue réflexion : l'affaire est si simple qu'elle peut et doit être résolue immédiatement. Si la suppression n'est que partielle, si on laisse subsister ne fût-ce qu'une restriction, on ne résoudra point cette question : les Polonais qui font partie de l'Etat russe doivent-ils jouir absolument des mêmes droits que les autres sujets, ou veut-on leur appliquer la politique néfaste des discordes nationales ? Je ne doute point que le Gouvernement ne se rende compte que cette question doit être résolue affirmativement, qu'on doit supprimer toutes les restrictions, qu'un palliatif n'est pas permis devant la Russie sociale au moment actuel où l'armée russe combat de commun avec les pays les plus civilisés de l'Occident pour le droit de la justice, de la civilisation et de la liberté des peuples. Le Gouvernement comprend combien il serait inopportun et gênant de déclarer ouvertement que le cri de ralliement et la politique intérieure sont deux choses différentes. Ne sachant pas rompre avec cette politique, ne voulant pas non plus résoudre la question par la suppression complète de toutes les restrictions, le Gouvernement se tait et fait tout son possible pour faire languir cette affaire jusqu'à la fin de la guerre. Le Gouvernement suivait souvent cette tactique d'atermoiements qui retarde toute la question polonaise en dépit de cette vérité si profonde, qu'a rappelée ici à la dernière séance le député Puryszkiewicz : « Gouverner, c'est prévoir. »

Je ne vous rappellerai point, Messieurs — tout le monde le sait bien — à quels résultats a conduit cette politique en fournissant à l'adversaire tous les atouts. On serait enclin de croire qu'il importe de tirer une conclusion juste de l'expérience amère. Je suis persuadé que la Russie va entrer réellement dans une voie nouvelle et que la nécessité historique contribuera à supprimer les restrictions contre les Polonais. Sans parler qu'elles sont inadmissibles dans un état de premier ordre, les rapports entre deux peuples slaves vont exclure toute possibilité de restrictions. Je suis persuadé, Messieurs, qu'il en sera ainsi plus tôt ou plus tard. Il est pourtant douloureux de constater les barrières qu'on dresse contre le rapprochement de ces deux peuples et c'est au moment qui, grâce à son importance exceptionnelle, est capable de faire ce qui paraissait impossible non seulement pendant quelques dernières dizaines d'années, mais, je dirai même, pendant des siècles. En ce moment la Pologne est envahie par l'ennemi, elle passe des épreuves si dures... les Polonais de là-bas suivent avec une nervosité bien compréhensible chaque mouvement, chaque pas politique qu'on fait ici, et ils attendent de vous un encouragement ; il n'est pas difficile de se représenter l'effet que produirait sur eux la loi qui accorderait aux Polonais l'égalité des droits, la loi qui serait une preuve réelle du changement effectif du cours politique de la Russie envers la Pologne. Messieurs, je garde l'espoir que le

sentiment de la justice et la raison politique forceront la Douma Impériale à prendre l'initiative à laquelle le Gouvernement renonce, et que le projet de loi correspondant sera élaboré sans retard et accepté par la Douma. En ce moment, il ne nous reste plus qu'à exprimer de profonds regrets de ce que le Gouvernement s'est montré si insensible aux exigences pressantes du moment actuel. (*Applaudissements.*)

**Discours du Membre du Conseil d'Empire Szebeko, prononcé à la séance du Conseil d'Etat du 26 Novembre 1916.**

Je ne retiendrai votre attention que pendant quelques minutes, mais je ne peux pas passer sous silence la déclaration du Conseiller d'Etat, Stiszinski.

Il a commencé par appeler notre province polonaise appartenant à la Russie « le pays de la Vistule ». Selon moi, « le pays de la Vistule » n'existe pas et n'a jamais existé. En revanche, il y a un Roi polonais ; en conséquence, il faut nommer la province désignée non pas « le pays de la Vistule », mais le Royaume de Pologne. Moins que jamais aujourd'hui il ne faut plus se servir du terme « du pays de la Vistule », le Gouvernement lui-même a commencé à parler « d'une Pologne libre » et le représentant de la droite reste obstinément fidèle à l'ancienne attitude et continue à parler « du pays de la Vistule ».

M. Stiszinski souligne ensuite que j'essaie de mettre le problème polonais sur le terrain international. Ce ne sont pas mes efforts, mais bien l'ouragan mondial qui a soulevé la question polonaise. Et que cela plaise ou non à la droite du Conseil d'Etat, l'avenir dira qui de nous a raison. Lorsque la guerre sera finie, la question polonaise sera décidée par le Congrès international, et non plus par la Russie toute seule. En face de la réunion projetée de la Pologne, il faut penser aussi à ces terres polonaises, qui n'ont jamais appartenu à la Russie. Pourquoi le régime du Grand Duché de la Posnanie ou de la Silésie, lorsqu'elles seront conquises par notre vaillante armée, mais avec un concours considérable de nos chers Alliés, pressant à l'Ouest, l'ennemi commun, comme une bête traquée, pourquoi, demandons-nous, ce régime devrait être décidé uniquement par la Russie ?

Permettez-moi, Messieurs, de vous rappeler, qu'il n'y a pas longtemps encore, il y a quelques jours de là à peine, les représentants des puissances Alliées, ont souligné dans leur télégramme adressé par eux au Président du Conseil des Ministres, que pour eux la Pologne unie et reconstituée est un « élément primordial » de l'équilibre européen.

Dans la traduction de ce télégramme en russe, traduction dont le texte a été communiqué à la presse, on a omis le mot « primordial ». J'ai lu l'original du télégramme en français où figure nettement l'expression : « un élément primordial. »

Je vous demande donc, Messieurs, si cet élément « primordial » de l'équilibre européen n'intéresse que la Russie ou peut-être les Alliés aussi ? et pourquoi la Russie seule devrait-elle décider de l'équilibre européen ? Je crois qu'il est difficile de ne pas m'accorder raison sur ce point : l'équilibre européen intéresse sans doute au



même degré la France, l'Angleterre et l'Italie et ces puissances doivent avoir leur voie dans la décision de cette question.

M. Stiszinski a aussi soulevé la question des restrictions des droits des Polonais dans l'Empire et a commencé en ces termes :

« Je regrette profondément que le Conseiller Szebeko ait soulevé cette question à la tribune. « Je crois volontiers que M. Stiszinski le déplore, car il ne veut pas donner à mes objections la réponse reconnue nécessaire par plusieurs Russes qui en sentent la justesse. M. Stiszinski croit qu'il vaut mieux arranger cette affaire après la guerre. C'est une vieille chanson : « D'abord tranquillisez-vous, on vous donnera des réformes ensuite. » Mais lorsque vous êtes tranquilles, ne vous dit-on pas alors : « A quoi bon les réformes maintenant » ?

C'est de cette façon que certains veulent étouffer la question polonaise pour ne plus en parler après la guerre ; et moi, je prétends que *la suppression de toutes les restrictions concernant les Polonais dans toute l'étendue de l'Empire Russe — sera une pierre fondamentale, une des conditions essentielles du futur accord entre les Polonais et les Russes.*

Sans aucun doute, MM. Stiszinski et Schtchéglowitow ont une autre conception là-dessus ; ils ont toujours mis et ils mettent encore des bâtons dans les roues du char de l'accord polono-russe que nous essayons, avec quelle peine inouïe ! d'ébranler. Ce qui nous console dans le cas actuel, c'est que ni M. Stiszinski, ni M. Schtchéglowitow, ni la droite du Conseil d'Etat qu'ils représentent, ne sont point toute la Russie.

### III

#### **Discours du Député Polonais Styczynski à la Diète prussienne**

On sait que le 20 novembre a été discutée à la Diète prussienne une motion des partis de la majorité (conservateurs, conservateurs libres et nationaux libéraux) au sujet de la question polonaise. En ce qui touche la proclamation d'un Etat polonais, cette motion réclame « des garanties militaires, économiques et politiques pour l'Allemagne » ; et, quant aux territoires habités par les « Prussiens de langue polonaise », la motion s'oppose à une solution « qui pourrait en quoi que ce soit faire courir des dangers au caractère allemand des provinces orientales indissolublement liées à l'Etat prussien et indispensables à l'existence de la Prusse et de l'Allemagne et à leur position de grandes puissances. »

Au cours de ces débats sur cette motion, qui a été adoptée à la majorité de 180 voix contre 104, le député *abbé Styczynski* a fait *au nom du Club polonais*, une déclaration dont les télégrammes n'ont donné jusqu'à présent que de courts résumés et dont voici les principaux passages :

En dépit d'une division plus que séculaire qui maintenait les différentes régions de la Pologne au pouvoir de différents Etats, la nation n'a jamais perdu le sentiment de son unité et a mené une lutte pénible pour la liberté nationale. Les continuelles violations des droits des peuples ont été à notre avis une des causes principales de la guerre actuelle. Nous espérons toutefois que ces flots de sang n'auront pas été répandus en vain et que les nations euro-

péennes acquerront généralement la conviction que la liberté des autres nations n'est pas contraire aux intérêts de la leur. Avoir reconnu l'importance internationale de la question polonaise marque un pas en avant dans la voie de sa solution définitive, solution dont la nécessité s'impose aujourd'hui à tous. Cette nécessité n'est pas seulement motivée par des principes de justice à l'égard de la nation polonaise, mais aussi, en tant que gage de paix, par l'intérêt international.

Le manifeste des empereurs d'Allemagne et d'Autriche nous pénètre d'un sentiment de satisfaction, parce qu'il est né de la conscience de cette nécessité et qu'il admet en principe les droits de la nation polonaise à la création d'un Etat indépendant. Mais on avait exprimé la crainte de ne voir qu'une seule partie de la nation polonaise jouir de cette liberté, — liberté qui serait d'ailleurs purement nominale, et cette crainte vient d'être entièrement confirmée par la motion présentée. Selon la volonté des signataires de cette motion — lesquels signataires forment la majorité de cette chambre — on imposera à ce nouvel Etat un si grand nombre d'entraves dans le domaine militaire, social et politique, que la liberté et son indépendance ne seront qu'apparentes.

En outre, la suite de la motion prouve que ses signataires rejettent absolument toute entente entre les nations polonaise et allemande. S'ils parlent des « Prussiens de langue polonaise », au lieu de les nommer Polonais prussiens, ils refusent par cela même d'admettre notre nationalité distincte. A l'heure actuelle, il faut considérer le fait comme une provocation.

De plus, si déjà les signataires de la motion déclarent dès aujourd'hui qu'il est impossible de régler les conditions politiques internes de façon à enfreindre en quoi que ce soit le caractère allemand des provinces prussiennes de l'Est, l'expérience des dernières dizaines d'années ne laisse comprendre que trop bien ce que cela signifie.

La nécessité de garantir le caractère censément allemand de notre terre natale a été le motif invoqué pour supprimer l'emploi public et pour affecter plus d'un million de marks des fonds d'Etat à l'extermination systématique de notre population rurale. C'est pour défendre le caractère censément allemand de ces régions que l'on a interdit aux Polonais de s'établir sur leur propre terre et que l'on n'a pas craint même de les chasser de leurs biens par l'expropriation.

Etant donné la tendance non équivoque de cette motion, nous lui opposons une protestation solennelle. »

#### IV. — Déclaration du Club politique des Partis du Royaume de Pologne.

1<sup>o</sup> Dans l'acte du 5 novembre, annonçant la reconstruction d'un *Etat polonais autonome*, le Club des Partis voit un fait politique mettant en évidence la nécessité *internationale* de résoudre la question polonaise. En conséquence, le Club des Partis constate que l'attitude adoptée par *la Russie et ses alliés*, en réplique à l'acte du 5 novembre, *ne répond pas* aux aspirations infrangibles et géné-

rales de la nation polonaise vers *la restauration d'un Etat polonais indépendant.*

2° Appréciant exactement l'importance de cet acte, ainsi que la portée des travaux à l'effet d'une restauration complète de l'Etat Polonais, le Club des Partis est prêt à prendre une part active aux œuvres ayant pour but de résoudre *les problèmes que pose la création d'un Etat*, œuvres qui peuvent être organisées *en dehors de considérations et de buts militaires et en garantissant aux décisions nationales une complète liberté.*

Le Club des Partis exprime en même temps la conviction que permettre dès à présent à l'opinion de se manifester franchement en garantissant la liberté de la presse et des réunions, ainsi que l'inviolabilité personnelle, est une condition sérieuse de l'accomplissement de la grande œuvre d'Etat en question.

3° Afin de déterminer le véritable champ d'action de l'activité susdite, lui assurer autorité et respect auprès du public, il faut à la construction progressive de l'Etat polonais, poser comme assises des lois fondamentales dont l'élaboration ne saurait être confiée qu'à une assemblée législative, issue d'élections effectuées selon les principes démocratiques. *Seule une telle assemblée législative* pourra appeler un Gouvernement national à organiser l'ensemble de la vie de l'Etat.

4° Le Club des partis a la profonde conviction que dans ses vues et dans ses aspirations il a l'appui de *l'immense majorité de la Nation polonaise*, animée de l'ardent désir de rendre libre sa patrie, mais sachant appliquer *une mesure critique aux moyens employés pour régler, en apparence, l'avenir de la nation* et comprenant que chaque goutte de sang polonais ne peut être versée que *par la volonté réfléchie et consciencieuse de la Nation.*

Le Parti de la Politique réaliste.

La démocratie nationale.

Le Parti progressiste polonais.

L'Union nationale.

L'Union de l'indépendance économique.

Le Parti Chrétien démocratique.

V

**Déclaration du Comité national de Pétersbourg.**

*Principale organisation politique des Polonais du Royaume de Pologne résidant en Russie depuis l'occupation de Varsovie par les Allemands.*

Cette déclaration est textuellement conçue en ces termes :

« Les Clubs polonais des deux chambres législatives et le Comité national, vu les complications survenues dans la question polonaise, déclarent :

« La promesse publiée par les empires centraux de créer un Etat polonais autonome, composé des territoires polonais occupés, maintient l'œuvre des partages, et par cela même est en contradiction avec le principe le plus essentiel de la renaissance de la Pologne — l'unification de tous les territoires polonais. Les projets militaires de l'Allemagne et de l'Autriche, appelant la popu-

lation du Royaume à prendre part à une lutte fratricide, en allant renforcer les rangs allemands dont la victoire rendrait impossible l'unité de la Pologne, menacent le sort de la patrie et sont contraires aux sentiments de la majorité de la nation polonaise. Unir les territoires polonais et leur donner une constitution d'Etat autonome est la condition fondamentale de la renaissance de la Pologne.

« L'accomplissement des aspirations inflexibles de la nation polonaise à l'unité de la Patrie est promis par la Russie et ses alliés. Au début de la guerre la Russie, la première, a proclamé le principe de l'unification de la Pologne, et aujourd'hui ses alliés d'occident déclarent que « l'union restaurée de la nation polonaise constituera un élément primordial du futur équilibre européen. »

« Le communiqué du gouvernement russe du 15 novembre affirme que la Russie persiste dans ses intentions de créer « sous le sceptre des souverains russes une Pologne entière englobant tous les territoires polonais », et conjointement promet de lui accorder « le droit de régler librement sa vie nationale, intellectuelle et économique sur les bases de l'autonomie, en conservant le principe de l'unité d'Etat. »

« Le libre règlement de la vie nationale de la Pologne exige qu'elle ait sa propre organisation d'Etat. Le communiqué du Gouvernement ne prévoit pas cela, et sa teneur, restant dans des généralités, permet de l'interpréter dans un sens qui affaiblit la force de résistance de la nation polonaise, d'autant plus que jusqu'à ce jour restent en vigueur toutes les restrictions dont sont frappés les Polonais dans l'Empire de Russie. Dans la situation tragique où s'est trouvée la nation polonaise, désarmée en face de toute la puissante armée de l'Allemagne voulant lui arracher ses forces vivantes, il est indispensable que les Polonais aient l'assurance réconfortante que la question polonaise sera pleinement résolue par la Russie et ses alliés, et que seront remplies les conditions essentielles de la restauration de la Pologne. »

Le Comité National compte parmi ses membres : MM. Seweryn Czetwertynski, le député Jerzy Goscicki, Wladyslaw Grabski, le député Jean Harusewicz, le député Wiktor Jaronski, le député Cz. Karpinski, St. Kozicki, St. Lesniowski, M. Lutoslawski, Fr. Nowodworski, prince M. Radziwill, A. Sadzewicz, Wl. Sobanski, le Conseiller I. Szebeko, comte Z. Wielopolski, St. Wojciechowski et les membres séjournant actuellement à l'étranger : R. Dmowski, comte K. Broel-Plater et comte Maurice Zamoyski.

*Sprawa Polska*, N° 47 du 20 /3 novembre-décembre.

## VI. — Déclaration des notables polonais résidant dans le royaume de Pologne.

Nous lisons dans le journal *Ziemia Lubelska* du 8 novembre : « Hier a eu lieu une réunion préparatoire des membres du *Comité Général des Secours pour les villes et campagnes*. Après une discussion très animée, on y a adopté deux résolutions.

La première qui a eu 40 voix contre 16 s'exprime ainsi : « La réunion constate que son attitude envers l'acte du 5 novembre sera motivée par son désir de créer un fort et indépendant Etat polonais. »

La seconde résolution adoptée à l'unanimité et chargée des signatures, s'exprime ainsi :

« La réunion constate que la réalisation du principe de l'indépendance de l'Etat polonais ne peut avoir lieu qu'avec la participation de la nation polonaise elle-même, par ses représentants élus légalement, qui devront décider aussi de la politique polonaise et de la conduite de la nation polonaise. »

« Lublin, le 7 novembre 1916.

Suivent les signatures :

H. Potocki, C<sup>te</sup> Z. Plater, J. Targowski, Wl. Karski, K. Mrozinski, Wl. Pruszek, Wl. Wyzga, K. Fudakowski, Wl. Zawadzki, W. Golembiowski, J. Wolski, St. Czekanowski, E. Kwapi-szewski, A. Stokowski, A. Turski, A. Pzad, B. Sekutowicz, T. Makolski, J. Stecki, J. Swiezynski, comte A. Roztworowski, St. Czerminski, A. Minkiewicz, A. Wieniawski, J. Morstin, W. Meylert, St. Drojecki, J. Kielczewski, abbé K. Debinski, L. Hempel, K. Plaszczynski, comte A. Potworowski, abbé J. Kos-tkowski, T. Laskiewicz, F. Muslinski, T. Belina, K. Ligowski, Wl. Osuchowski, abbé A. Christoph, A. Bielinski, Z. Glinka, M. Arkuszewski, J. Florkowski, Z. Sobieszczanski, H. Lucht, Wl. Bem, St. Mikulowski-Pomorski, L. Starnawski, T. Rojowski, D<sup>r</sup> P. Borsukiewicz, W. Moritz, Adam J. Mierzejewski, A. Freytag, J. Florkowski, K. J. Poniatowski, St. Kowerski, St. Smolenski, F. Gadomski, A. Wolk-Laniewski, H. Zaluski, St. Plewinski, T. Krzyzanowski, comte J. Broel-Plater, St. Sliwinski, Jan Markowicz, prince H. Woroniecki, St. Sulimierski, J. Kowerski, prof. Chaniewski, M. Kiniorski, K. Lipski, A. Janis-lawski, Z. Wyganowski, M. Prozanski, Wl. Jelski, L. Prza-nowski, A. Napiorkowski, J. Boguslawski, M. Kulinski.

Ces noms sont ceux des personnalités les plus éminentes des milieux des propriétaires terriens de l'occupation autrichienne : des gouvernements de Lublin, de Radom, de Kielce, de Piotrkow, quelques représentants du clergé, plusieurs industriels, des lettrés et d'anciens députés aux Corps législatifs. A côté d'hommes éminents n'appartenant à aucun parti, nous y rencontrons les noms des membres du parti réaliste, de la démocratie nationale, du parti national, du parti avancé.

*Sprawa Polska*, N° 47 du 26 /3 Novembre-Décembre 1916.

---

## Enquête organisée par la « Gazeta Polska » à Moscou sur l'opinion des hommes politiques polonais au sujet de l'acte du 5 novembre 1916.

*Nous reproduisons ici textuellement une enquête organisée par le plus important des journaux polonais, Gazeta Polska, qui paraît actuellement à Moscou, sous la direction de M. Joseph Hlasko. Les représentants les plus autorisés des institutions sociales et des partis politiques y exposent en toute liberté leurs opinions sur l'acte du 5 novembre 1916. Ces opinions sont unanimes, elles sont exprimées avec modération mais aussi avec fermeté. Mieux que tout commentaire, elles reflètent l'état d'âme de tous les milieux polonais en Russie.*

S. Exc. l'Evêque CIEPLAK

Je suis persuadé que le clergé catholique, l'archevêque Kakowski en tête, s'opposera au recrutement des masses populaires dans les rangs de l'armée ennemie. Je suis également persuadé que le peuple résistera vigoureusement à l'appel aux armes dans les rangs ennemis.

I. SZEBEKO, membre du Conseil d'Etat

Autrefois mes camarades polonais du Conseil d'Etat et moi, nous avons attiré l'attention du gouvernement russe sur la nécessité de faire quelques démarches pour calmer les esprits polonais. Nous avons prié de confirmer par un acte officiel la proclamation connue du Grand-Duc Nicolas.

L'ex-ministre des Affaires Etrangères, Sazonow, auquel son esprit politique dicta la nécessité de résoudre immédiatement la question polonaise, a malheureusement rencontré une sérieuse opposition dans nos milieux officiels. On sait que Sazonow démissionna à cause de la divergence des opinions sur la question polonaise entre lui et le chef du cabinet.

Grâce donc à l'inertie de notre bureaucratie, le peuple polonais s'est trouvé dans une situation tragique. Les Empires Centraux ont devancé les Alliés ; en voici le résultat : le peuple polonais sera forcé de combattre contre ses frères : cette lutte fratricide ne répondra pourtant ni aux intérêts des Alliés et de la Russie, ni à ceux de notre ennemi.

Le manifeste allemand leur ouvre, pour ainsi dire, une voie légale pour enrôler les Polonais et former avec eux des légions polonaises destinées à combler les vides dans les rangs de notre adversaire. Nous devons, malheureusement, tenir compte des faits. L'unique issue de cette situation tragique qui reste au gouvernement russe, ce serait d'adresser aux Polonais *de concert avec les Alliés* un contre-acte dans lequel on stipulerait, que la Russie et ses Amis et compagnons d'armes *s'engagent à créer une Pologne libre composée de ses trois parties actuellement séparées. Cet acte seul peut paralyser l'influence allemande en Pologne et contribuer à ce que les Polonais du Royaume de Pologne ne se décident jamais à prendre les armes contre leurs frères.*

Le comte W. PUTTKAMER, député, Président des députés Polonais de Lithuanie et de Ruthénie

Les actes proclamés par les Allemands sont des actes d'une profonde tragédie. Il est inutile de démontrer qu'ils violent les principes es plus élémentaires du droit international. C'est une provocation

qui a pour but de trouver pour les Allemands une armée dans la partie occupée de la Pologne.

Les manifestes publiés à Varsovie et à Lublin ne sont point ceux du droit international ; ce sont les agissements du machiavélisme prussien. Toute la politique de la Prusse ne tend qu'à brouiller les relations russo-polonaises et l'acte nouveau n'est qu'un pas en avant sur ce chemin.

Je suis persuadé que les masses du peuple polonais ne se laisseront pas enrôler sans l'intervention d'un gendarme prussien.

Le député F. RACZKOWSKI

M. Raczkowski, député à la Douma Impériale, représentant des Polonais dans la délégation parlementaire russe, dit :

« L'acte austro-allemand ne peut contenter aucun Polonais. Le point le plus important pour nous c'est de réunir tous les tronçons de la Pologne, tandis que les Austro-Allemands ne réunissent que les territoires envahis par eux et ils laissent les autres parties séparées et déchirées. Pas un Polonais ne permettra qu'un prince allemand soit à la tête du Royaume de Pologne et que ce Royaume devienne une province allemande, dans le genre de la Bavière.

Je ne peux pas dire quelle est là-dessus l'attitude des Polonais d'au-delà de la frontière. Je suppose cependant, que là aussi cet acte provoquera des protestations. Les partisans mêmes de l'orientation autrichienne, comme par exemple M. Lempicki, se sont rendus à Vienne demander qu'on réunisse au Royaume de Pologne au moins la Galicie. Ajoutons à cela la démission de Pilsudzki, la protestation des femmes polonaises, la fermentation dans les Légions polonaises, et nous comprendront facilement que les Polonais de l'occupation allemande voient d'un mauvais œil l'indépendance de la Pologne sans ses deux provinces.

Les Allemands eux-mêmes ont fait ressortir clairement qu'il ne s'agit que d'une Indépendance fictive. Ils proclament la Pologne indépendante, et, en même temps, ils enrôlent les Polonais sans leur demander s'ils veulent servir ou non et dans quels rangs. Qu'est-ce qu'une telle indépendance ? Nous préférons plutôt un nouveau Dzingishan à un prince allemand si ce Dzingishan s'engageait à réunir les trois tronçons de la Pologne.

M. WL. GRABSKI, ancien député

Cet appel de nos frères sous les drapeaux dans la Pologne envahie par les Allemands met le comble au malheur polonais.

Comment peut-on traiter indifféremment un acte pareil ? Je suis sûr que les milieux officiels interpréteront la déclaration de l'Indépendance polonaise par les Allemands, comme un signe d'impuissance des États Centraux. C'est un jugement faux. Je crois que leurs paroles seront suivies par les actes. Avant d'avoir vu ces derniers, il nous est impossible de préjuger les formes que prendra l'autonomie de la Pologne.

Mais laissons cela de côté. Le Gouvernement devrait enfin prendre une décision énergique. Il devrait aussi, après avoir reconnu ses fautes, les réparer. Quoique la situation soit tragique, elle n'est pas sans issue. Il faut exploiter les points faibles des actes austro-allemands qui ne soufflent mot de la Galicie, ni de la Posnanie. *La Russie, de concert avec ses Alliés, devrait proclamer solennellement en face du monde entier le principe de la réunion des terres polonaises dans un Royaume indépendant.* Des efforts héroïques sont indispensables pour proclamer un tel acte. Le gouvernement russe aura-t-il assez de courage ?

A. SADZEWICZ, co-directeur de la *Gazeta Polska*

Toute la tragédie est là : la Russie et ses Alliés n'ont fait aucun pas pour résoudre la question polonaise. Nous devons observer que l'acte allemand sur l'indépendance de la Pologne suscitera des conflits sérieux entre cet « état » polonais d'un côté et l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne de l'autre. La Galicie, cela nous semble, est exclue de la composition de l'Autriche-Hongrie et constitue une « province de la couronne ». On a fait ainsi pour écarter du parlement viennois les députés polonais de la Galicie et donner par là la suprématie aux éléments allemands. La Galicie se trouvera entre la Pologne « indépendante » et l'Autriche-Hongrie. On comprend donc aisément qu'elle va graviter vers la Pologne. C'est là que se trouve le conflit entre la Pologne et l'Autriche-Hongrie. D'autre part, la Posnanie où l'Allemagne conserve l'ancien régime, penchera aussi vers la Pologne. C'est sur cette base que naîtra le conflit entre la Pologne et l'Allemagne.

Dans ces conditions la viabilité de l'état polonais « indépendant » proposé par les Allemands me paraît très problématique.

Quant à moi, je suis fidèle au point de vue que j'ai adopté au début de la guerre : la question polonaise ne peut être résolue que de concert avec les Alliés et j'ose croire que la Russie possède assez de moyens pour paralyser l'influence de l'acte allemand.

M. M. LUTOSLAWSKI, délégué du Comité Civique Central de la Région du Centre

Je ne peux même pas supposer que ce recrutement ait du succès, quand je pense à la disposition malveillante avec laquelle il fut accueilli. On peut aboutir à tout avec de la violence, mais de quelle valeur sera l'armée recrutée par la force ? Les Allemands ont voulu produire une forte impression sur les Polonais ; pour y arriver, il faudrait sacrifier quelque chose. Mais les Allemands, que sacrifient-ils ? Ils proclament l'indépendance de la province polonaise reprise à la Russie. Et la Galicie ? Et la Posnanie ? Tout restera-t-il là-bas comme avant ?

Il ne faut pourtant pas cacher le fait que, si la Russie n'avait pas tardé à prendre une décision dans la question polonaise, l'effet du manifeste allemand serait nul.

M. J. EVERT, vice-président du Comité Polonais à Moscou

J'attache une grande importance à l'acte proclamé par les Empires Centraux et c'est pour deux motifs : d'abord, il élève la question polonaise au niveau d'un problème international par opposition à la diplomatie russe qui la regarde comme son affaire intérieure. Ensuite, les Allemands, par cet acte, s'éloignent de leur politique de conquête et d'agrandissement de leurs territoires, ce qui est de leur part une habile action diplomatique.

L'aspiration primordiale et essentielle de la politique polonaise c'est l'état indépendant. Il est pourtant parfaitement clair que l'état indépendant accompagné des conditions précisées par l'acte allemand ne peut pas satisfaire les Polonais.

Aujourd'hui, comme hier, nous attendons la réalisation de nos aspirations du triomphe des Alliés, que nous espérons et auquel nous croyons fermement. Cette situation tragique dans laquelle les Polonais se trouvent depuis la guerre et qui est le résultat de la politique russe vieille d'un siècle, se complique encore maintenant par le recrutement projeté par les Allemands ou par la formation d'une armée polonaise indépendante. Je connais la disposition d'esprit en Pologne, je doute donc fort que les Allemands réussissent facilement à réaliser leurs plans, c'est-à-dire à enrôler les éléments vitaux



polonais et les incorporer ensuite dans les cadres de l'armée allemande. Ils parviendraient plus facilement à recruter les Polonais pour en former une armée purement polonaise. Je doute fort pourtant que les Allemands prudents et rusés, comme ils sont, osent opposer cette armée à celle des Russes.

La Russie a actuellement une tâche à remplir : il ne s'agit plus de réparer les fautes de sa politique polonaise, mais de sauver du naufrage complet sa « politique slave ».

M. A. ZWAN

Ce que Berlin a fait, Paris, d'après moi, pourrait le réparer. Depuis plus de cent ans, les Polonais se sont habitués à lier leur sort à celui de la France. Si le Gouvernement de la République reprenait en son nom, et au nom de tous les Alliés, le Manifeste russe et promettait la réunion des terres polonaises dans un état indépendant, il éveillerait sûrement l'enthousiasme parmi tous les peuples civilisés et redonnerait des forces aux Polonais pour lutter contre leur ennemi millénaire.

L'histoire de France est remplie de gloire chevaleresque, mais un geste en faveur de la Pologne dépasserait, même à côté des luttes gigantesques de Verdun, les exploits les plus glorieux !

M. T. MICINSKI

Les Allemands ont bien choisi le moment actuel. Plusieurs de nous sont las des phrases pompeuses sur notre improductivité slave. L'orientation allemande n'existera point chez nous. Car ce sera nous grouper autour du gibet de Gessler sous lequel on forçait Guil. laume Tell à tirer sur son propre fils. L'histoire n'attend pourtant pas. On a permis aux Allemands de tourner une page de l'histoire. Il est ont lancé le principe de l'Indépendance de la Pologne que nous attendions de la Russie fraternelle. Nous croyons encore que la Russie et ses Alliés s'empresseront de réparer leur lenteur avant que ne commence la tragédie sanguinaire du fratricide.

Que la face de l'Etat allemand est terrible ! N'est-ce pas un Moloch qui dévore toutes les races ? Mais il n'y a pas des Molochs qu'en Allemagne, celui de l'Allemagne a au moins une organisation intérieure magnifique, de la méthode et une réelle « volonté de fer. »

Pour avoir à repousser les coups de cette lourde machine de fer, les Polonais de Posnanie sont devenus forts eux aussi. Le Dieu de Moïse ne permettait pas de se moquer de lui. L'histoire actuelle ne plaisante pas non plus, et l'on ne sait point où se tournera l'arme d'un Tell polonais.

Il n'y a pas un Polonais qui consentirait librement à lutter contre sa sœur spirituelle, la France, ni contre l'Angleterre, dont il admire la culture, ni contre l'Italie, d'où nous parvenaient les rayons de l'art et qui, il y a longtemps déjà, s'est prononcée pour l'Indépendance de la Pologne dans son Parlement.

M. L. STAHL, vice-président de Lwow

Notre espoir, c'était la réunion de la Pologne, mais ce que les Allemands nous offrent est nul. Comme représentant de la loi, je ne crois décidément pas et je ne veux pas le croire, que les Allemands se décident à recruter l'armée polonaise, car ce serait la violation flagrante du droit international. Je crois que la population polonaise, surtout celle des campagnes opposera sa résistance à un recrutement forcé. Mais ceci provoquera de nombreux conflits inévitables et le peuple polonais aura à ajouter des nouvelles victimes à celles qu'il a eues jusqu'ici. C'est là toute l'horreur de cet acte allemand qui trouvera dans tous les esprits et tous les cœurs polonais la résistance qu'il mérite.

M. ST. BIEGA, membre de la direction du *Slowo Polskie*

Lorsque nous vivions en Autriche, nous reprochions au gouvernement autrichien d'être toujours en retard avec ses réformes. Maintenant nous pouvons adresser le même reproche à la Russie, qui tarde, elle aussi, à résoudre, non seulement ses questions intérieures, mais encore l'affaire polonaise, qui touche de si près le peuple russe. La Russie a commis une faute énorme en laissant l'Allemagne lui arracher l'initiative de la solution du problème polonais.

La politique menée par la Russie, ne sera rendue possible que si elle résout la question polonaise. En la livrant aux Allemands, la Russie a fait un tort considérable à tout le monde slave. Mais cette faute ne peut en rien changer les rapports des hommes politiques polonais envers la Russie, car ils reposent non pas sur un fait isolé ou sur les sentiments, mais sur les profonds et durables principes politiques.

Sans aucun doute, le fait seul d'avoir proclamé l'indépendance de l'état, esclave jusqu'alors, produira un effet favorable et aura une grande importance dans l'avenir, car on ne peut plus rayer ce fait.

Mais il faut espérer que la conduite des Polonais dans les deux dernières années et leur esprit politique leur commanderont de garder toujours leur ancienne attitude politique.

M. E. ROINSKI, directeur de la Banque Foncière en Galicie

Le grand crime historique des partages de la Pologne en trois tronçons a poussé davantage encore les Polonais vers les rêves de la réunion de leur patrie. Il est clair que nous ne pouvons pas attendre la reconstitution de la Pologne des Empires Centraux, car elle est contraire à leurs intérêts et tendances. Seuls les Alliés peuvent le faire. L'acte austro-allemand est cousu de fil blanc et ne peut provoquer aucun enthousiasme. En dehors du Royaume de Pologne il y a encore la Galicie et la Posnanie, deux terres essentiellement polonaises. Cette Pologne nouvelle serait privée d'un débouché à la mer ! Si nous nous arrêtons à la Galicie, nous voyons que sa situation a empiré. Elle ne gagne rien au point de vue intérieur, et elle perd sa représentation parlementaire et par là même son influence sur la direction des affaires autrichiennes. Seuls les Allemands y gagnent quelque chose. La question polonaise est une affaire européenne et seuls les Alliés peuvent la résoudre. Le manifeste austro-allemand n'éveille que de la méfiance et — plus encore — de l'inquiétude.

M. Cz. KARPINSKI, membre du Conseil d'Etat

Les Polonais n'attendent la solution de leur question que des Alliés. Je crois encore aujourd'hui que la Russie n'abandonnera pas les Polonais dans leur détresse actuelle, et ne permettra point que le sang polonais se verse par des ruisseaux dans les luttes fratricides.

Quelle tristesse, mon Dieu, que le gouvernement russe soit venu en retard pour résoudre la question polonaise et qu'il ait permis aux ennemis de proclamer l'acte de l'Indépendance du Royaume de Pologne.

Pourquoi la Russie a-t-elle tardé ? Pourquoi le gouvernement russe a-t-il refusé de confirmer ce qui a été annoncé solennellement par le manifeste du Grand-Duc Nicolas ? Alors le peuple polonais se serait satisfait d'une telle confirmation. Aujourd'hui, il me semble qu'elle ne suffirait plus.

Je suis persuadé que pas un Polonais n'acceptera la solution de la question polonaise comme l'a posée le général Beseler.

Nous, Polonais, nous avons besoin de la Pologne libre dans toute l'étendue de ce mot.

Voilà ce que nous voulons, ce que nous attendons ; c'est cela que nous réclamerons avec constance et j'ai l'espoir qu'à la fin nous l'obtiendrons ; c'est l'Etat polonais libre, qui nous viendra de la Russie et de ses Alliés.

CONSTANTIN SKIRMUNT, membre du Conseil d'Empire

Je suis atteint jusqu'au fond de mon âme par les événements récents et je sens que la question polonaise entre dans une phase nouvelle.

Je n'ai point l'intention d'amoindrir l'importance des actes publiés par les Empires Centraux, mais je dois observer qu'ils ne sont que la confirmation des partages de la Pologne et sont bien loin de satisfaire aux aspirations historiques du peuple polonais qui tend, avant tout, à l'unité de sa patrie. Je comprends toute la duplicité de cette politique qui a touché les cordes les plus sensibles des Polonais en voulant s'en servir pour augmenter la force militaire des Empires Centraux.

Je suis persuadé que les Allemands déchireront, quand cela leur plaira, l'acte du 23 octobre aussi facilement qu'ils viennent de le signer.

La Pologne espérait avant la guerre obtenir de la Russie des réformes, plus tard, après la déclaration de la guerre — des libertés...

Je crois fermement que l'acte du 23 octobre ne résout pas la question polonaise et qu'il n'est qu'une étape sur la voie conduisant à sa solution, qui doit venir de la Russie et de ses Alliés. Je crois aussi que cette solution ira dans le sens d'agrandissement de cette Pologne que les Allemands seraient soi-disant disposés à créer actuellement. Je veux bien espérer que le peuple polonais en général et ceux des Polonais qui sont menacés d'être bientôt appelés sous les drapeaux de l'armée ennemie, sauront trouver assez de tact et de force nécessaires pour une épreuve aussi dure et aussi extraordinaire

A. MEYSZTOWICZ, membre du Conseil d'Empire

De l'accord des empereurs allemand et autrichien on a proclamé la création d'un état indépendant composé des territoires polonais envahis par l'Allemagne.

L' enrôlement projeté par l'ennemi dans le Royaume est une violation flagrante du droit international. Les Allemands auraient sans doute voulu le justifier par le consentement de quelques Polonais qui n'appartiennent point du reste à aucun parti important. L'acte en question ne satisfait nullement les aspirations de la nation polonaise qui désire simplement la réunion de toutes ses terres en une Pologne libre.

Les journaux nous apprennent aujourd'hui que le manifeste allemand a provoqué une impression pénible non seulement en Pologne, mais aussi en Galicie, malgré qu'elle soit dotée d'une autonomie plus large.

L' enrôlement ne peut que provoquer une grande effervescence et une angoisse dans le Royaume de Pologne. Se soumettre aux ordres « bienveillants » dictés par les maîtres, serait une trahison contre l'instinct sain du peuple polonais et contre sa forte décision de lutter avec les Allemands. S'opposer aux mêmes ordres, c'est provoquer des représailles, des fusillades. Quelle tragique situation !

Il ne faut pas oublier que la publication de l'acte allemand est une promesse solennelle faite par les deux Empereurs confiants « dans le triomphe définitif de leurs armes », promesse de donner à la Pologne envahie « une autonomie nationale » dans l'Etat polonais indépendant. Cela est évidemment préférable à une annexion pure et simple sans aucune garantie des droits nationaux.

W. JARONSKI, député à la Douma

L'acte austro-allemand a deux buts : 1° remplir les maigres réserves allemandes des soldats polonais ; 2° détacher l'opinion publique polonaise de la Russie et de ses Alliés et semer la discorde dans le monde slave par une prétendue réalisation des aspirations nationales polonaises. Cet acte ne fait que confirmer les partages de la Pologne : bien plus, en cas du triomphe des Empires Centraux, il enterre à jamais l'espoir de la réalisation de notre plus cher idéal national — la réunion de toutes nos terres ; ainsi il ne peut même pas satisfaire ces rares politiciens polonais qui considèrent, comme la meilleure combinaison, la proclamation de l'indépendance polonaise, ne fût-ce que sur une petite partie de la Pologne.

Le Royaume de Pologne, d'après l'acte proclamé, ne possède pas une indépendance complète ; ainsi il n'est pas libre de décider dans les problèmes de la politique extérieure. L'armée formée en Pologne sera versée dans l'armée allemande et sera forcée de se rendre partout où le lui ordonnera le commandement allemand.

Il est vrai que les Allemands peuvent donner à cette fiction d'Etat tous les signes extérieurs de l'indépendance. Les Polonais auront un roi et un gouvernement polonais n'ayant cependant rien de commun avec la volonté de la nation. Les Allemands dans toutes les questions importantes recourront à la violence dans ce royaume « indépendant », ils ne compteront jamais ni avec la volonté, ni avec les aspirations nationales.

Nous comprenons bien maintenant la cause de l'effervescence dans les Légions, de la démission de Pilsudski, des alarmes de la presse de la Galicie, du discours du député Seyda au parlement allemand, de la protestation des femmes à Varsovie et de tant d'autres manifestations du mécontentement de l'opinion publique.

Selon nous, l'acte austro-allemand ne peut pas satisfaire même ces politiciens polonais, qui, mettant tout leur espoir dans les Allemands, allaient jusqu'à renoncer à la Posnanie.

Je considère la situation dans le Royaume comme très sérieuse, car on peut s'attendre à des troubles surtout au moment du recrutement. Personne en Pologne ne peut être sûr de la viabilité de l'état créé par les Allemands.

A. LEDNICKI, président du Conseil des Congrès

Comment de la destruction de Kalisz, des fusillades des habitants paisibles, du principe : « Par le fer et par le feu », la Prusse vient de passer à la déclaration de l'Indépendance polonaise ? Ce n'est pas autant la faillite de leur force physique, que la faillite complète de toute leur idéologie d'avant, c'est l'effondrement de leur conception de la domination mondiale sur lesquelles on a édifié toute la structure du militarisme allemand. Ne considérez point comme paradoxale cette idée, qu'un des motifs qui ont poussé l'Allemagne vers un changement essentiel de leur conduite, a été le manifeste du Grand-Duc Nicolas. Ce fut comme un flambeau éblouissant qui éclaire la voie sombre des peuples dans leur lutte pour conquérir une vie nouvelle ; ce fut un cri de ralliement autour duquel se sont groupés tous les Alliés, l'Angleterre en tête, et qu'ils ont proclamé pour but de la guerre actuelle, la tâche première devant être la libération de petits peuples. C'est à partir de ce moment que l'Allemagne a compris, après avoir écrasé la Belgique, qu'il est impossible de faire la guerre uniquement par la force brutale, qu'il existe quelque chose de plus sacré, quelque chose qui domine même les conflits sanglants des peuples.

Voici la source de l'acte sur l'Indépendance de la Pologne, aujourd'hui proclamé. Qu'il est pénible de constater que les Allemands n'ont trouvé l'occasion de faire cette démarche, que grâce à l'inertie de la

Russie qui n'a pas fait suivre des actes sa parole mâle et puissante. Tout n'est pas perdu pourtant. Les Allemands n'ont point résolu la question polonaise, ils n'ont fait que la placer sur la scène mondiale ; seul, un acte inter national pourra décider de sa solution.

Les Allemands n'ont point gagné les Polonais pour lesquels il n'y a pas de Pologne sans Cracovie, Posen, sans la Galicie, la Silésie et le Grand-duché de Posnanie. Ni la pensée politique, ni l'honneur national des Polonais ne peuvent admettre la création d'une Pologne asservie aux influences, aux intérêts et à la force allemande. La Pologne a besoin d'une indépendance réelle et non pas d'une fiction. Ce ne sont pas les conditions du moment qui peuvent régler les rapports polono-allemands, mais bien tout le passé historique qui nous montre clairement que les voies de ces deux nations ont divergé il y a longtemps déjà et que les luttes centenaires entre les peuples ne passent pas sans laisser de fortes empreintes.

L'instinct national a montré à la plupart des Polonais où est leur place dans cette lutte mondiale. Au geste audacieux de l'Allemagne répondons par notre geste résolu, mais noble ; puisons un encouragement pour cela dans les paroles récentes de Sir Buchanan que les Alliés se sont proposé comme but la renaissance complète de l'Etat polonais comprenant aussi la Posnanie et la Galicie. Il est nécessaire que tous les Alliés proclament solennellement qu'un des buts essentiels de cette guerre est la reconstitution de la Pologne composée de toutes ses terres.

L. DAROWSKI, président de la Maison Polonaise à Moscou.

Les Polonais n'ont jamais attendu rien de bon des Allemands ; il faut pourtant considérer comme un acte de première importance la proclamation de l'Indépendance de la Pologne par l'Autriche et l'Allemagne, bien qu'elle soit limitée au Royaume de Pologne.

Nous doutons bien pourtant, qu'il se trouve un seul Polonais satisfait de cet acte, provenant du calcul politique qui se tait sur le sort de la Posnanie, de la Silésie et qui sépare la Galicie du reste du pays. Les espoirs des Polonais pourraient plutôt voir la promesse de leur réalisation dans la proclamation du Grand-Duc qui parle de la réunion des terres polonaises et de la réalisation des rêves de nos pères. Malheureusement, la Russie n'a encore rien fait pour remplir les promesses du Grand-Duc ; bien au contraire, on a tout fait pour ébranler notre foi dans cet acte généreux de 1914. Toute la conduite de la Russie, y compris la fameuse circulaire publiée par la police et la perquisition récente opérée chez M. W. Grabski..., tout menait vers ce but.

Selon moi, l'acte austro-allemand aura pour effet de couper court à toutes les discussions sur la paix séparée avec la Russie, tant désirée par l'Allemagne. Il faut penser que les Alliés ne reculeront plus devant la solution de la question polonaise ; il faut espérer que la Russie slave et fraternelle se décidera enfin à agir énergiquement dans le sens de nos rêves et aspirations nationales.

J. HLASKO, directeur de la *Gazeta Polska*

Le journal *Wremia* publie la conversation de son collaborateur avec le directeur J. Hlasko :

« Les rêves de nos pères, dont parle la proclamation du Grand-Duc Nicolas se résument dans le principe : « unité et liberté ». La Pologne « indépendante » proclamée par les Allemands non seulement ne réalise pas ces rêves, mais n'en approche même pas. La Pologne sans Cracovie, Posen et Dantzig, peut-elle s'appeler entière ? placée sous la tutelle des Empires Centraux peut-elle se dire libre ? Tous les Polonais se trouvant actuellement en Russie le comprennent

bien, et, sans aucun doute, les Polonais du Royaume ne s'y méprennent pas non plus. »

Nous savions bien que les Empires Centraux ne pouvaient pas réaliser notre principale revendication : la réunion des terres polonaises ; et que, seule, la victoire de la Russie et de ses Alliés pouvait nous la donner.

Voilà pourquoi une majorité imposante de notre peuple a pris dès le début de cette guerre une attitude franchement anti-allemande. Nous craignons seulement que notre pays n'ait perdu confiance dans le triomphe des Alliés et dans les promesses de la Russie.

Privés de la possibilité d'avoir des informations exactes sur la véritable situation militaire, certains éléments de notre peuple peuvent arriver à cette décision désespérée qu'il faut pour un certain temps renoncer à nos aspirations nationales pour diriger tous leurs efforts vers l'adoucissement du sort épouvantable créé par les Allemands à notre patrie.

Avec une constance rare, les Allemands s'employaient à persuader aux Polonais que la Russie n'avait pas la moindre envie de s'occuper sérieusement de la question polonaise. Deux années se sont passées depuis la proclamation du Grand-Duc — et la Russie n'a rien fait depuis, absolument rien qui pourrait démentir les assertions allemandes. Et les journaux russes reflétant l'opinion des milieux officiels, écrivaient dernièrement encore, que la Russie ne devrait rien faire pour les Polonais, car ceci porterait atteinte à ses intérêts.

Les milieux avancés russes ne se sont pas rendus compte non plus de l'importance du problème polonais et le Bloc progressif lui-même n'a pas montré assez d'énergie, en général, et dans la question des restrictions concernant les Polonais, en particulier.

La Russie et ses Alliés pourraient encore renverser les plans allemands, mais il faudrait pour cela qu'ils se décident à un acte vraiment grand. »

*Gazeta Polska*, Nos 297-298 du 10 et 11 novembre 1916.

---

# L'Agriculture en Pologne

---

*Cette magistrale étude de M<sup>e</sup> Stanislas Kozicki, directeur de « Sprawa Polska », écrivain bien connu des lecteurs de la Revue de Pologne, a été écrite au commencement de la guerre.*

*Bien que les batailles, la retraite des Russes, l'évacuation, l'invasion ennemie ont apporté depuis des changements incalculables dans la vie économique du pays, ces lignes d'ensemble tracées par l'auteur ne perdent en rien dans leur importance.*

*Elles nous serviront et pour établir l'étendue de nos pertes et la mesure de l'effort qui sera nécessaire pour les réparer.*

*En attendant, pour le lecteur attentif, elles indiquent une partie des ressources inépuisables que l'envahisseur trouve en Pologne et qu'il ne manquera pas d'organiser à son profit s'il reste le maître de ce pays.*

## I

La Pologne a toujours été un pays agricole ; elle l'a resté jusqu'à aujourd'hui, quoique l'industrie s'est beaucoup développée dans certaines de ses parties. Et cette profession agricole, dominante en Pologne, n'a pas été sans influence sur le caractère de la population, sur sa structure sociale, sur ses mœurs et sur sa physiologie morale.

Il est presque impossible de comprendre le caractère national polonais, et l'histoire de la Pologne, sans avoir sans cesse dans l'esprit que les chrétiens agriculteurs y étaient jadis la classe dirigeante, et, que, actuellement encore, la population rurale de la grande et de la petite propriété, la noblesse et les paysans, y ont une voix décisive dans toutes les questions nationales. Il est donc évident que l'état de l'agriculture et la force économique rurale ont une importance capitale dans la vie polonaise et que, de leur côté, ils agissent sur la force et les aspirations politiques de la nation entière.

Il est vrai que, depuis quelques dizaines d'années, on peut constater dans certaines parties de la Pologne un accroissement continu de la proportion de la population urbaine, mais aujourd'hui encore la population rurale constitue 57 0/0 de la population totale dans le Royaume de Pologne, 59 0/0 dans le Grand-Duché de Posen et presque 75 0/0 en Galicie. Il vit de l'agriculture sur 1 kilomètre carré environ 40 âmes dans le Grand-Duché de Posen, 47 dans le Royaume de Pologne, 71 en Galicie, tandis que pour l'Empire allemand le chiffre correspondant n'est que de 34.

La population qui vit de l'agriculture ne le fait pas uniquement par nécessité : elle embrasse sa profession avec un vrai et un profond amour ; les grands propriétaires, — en Pologne russe et en Pologne prussienne presque sans exception, en Galicie en grande partie, — administrent eux-mêmes leurs biens ; le paysan polonais est fanatiquement attaché à la terre, et il fait le possible

non seulement pour ne pas le perdre, mais aussi pour en acheter davantage. La terre en Pologne n'est pas uniquement considérée comme un instrument de travail et comme un objet de commerce, on s'attache profondément à elle, et ce fait joue un rôle très important dans la vie économique et politique de la nation entière.

L'amour de la terre et de la profession agricole est, sans aucun doute, une des causes de l'énorme progrès qu'a subi l'agriculture en Pologne au courant des dernières cinquante années. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'agriculture dans les trois parties de la Pologne se trouvait être à un niveau assez médiocre. La cause principale de cet état de choses était en Pologne la même que dans l'Europe entière : ce n'est que le développement des sciences, la multiplication des voies de communications et l'introduction des capitaux dans l'agriculture qui ont pu transformer les systèmes d'exploitation et qui ont pu amener ce que nous voyons actuellement en Europe Occidentale. Mais, à part ces causes générales, il y a d'autres causes particulières à la Pologne. Premièrement l'existence, relativement longue du régime des corvées : il ne fut aboli qu'en 1824 dans la Pologne allemande, en 1848 en Galicie et en 1864 en Pologne russe. Son abolition permit aux châtelains d'appliquer les nouveaux systèmes d'exploitation, en même temps qu'elle appelait à la vie une nouvelle classe indépendante de petits propriétaires ruraux qui, promptement habitués aux nouvelles conditions, se sont mis avec énergie au travail sur leur propre terre et, au bout d'une dizaine d'années, ont réussi à créer une nouvelle classe agricole, consciencieuse et vivace, prenant une part très active dans le progrès de l'économie nationale.

Et puis, il ne faut pas oublier que la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle fut très mouvementée en Pologne. Les changements politiques, les guerres napoléoniennes, les insurrections des années 1831, 1846, 1848 et 1863, détournèrent la population des efforts économiques, absorbaient beaucoup de forces et souvent détruisaient ce qui a été fait dans les moments plus calmes. Il faut donc constater que la structure sociale et économique des villages polonais, de même que l'état actuel de l'agriculture en Pologne ne sont devenus stables qu'après 1867, qu'ils sont l'œuvre des dernières cinquante années, l'œuvre préparée, évidemment par les efforts et par les travaux antérieurs.

Le progrès de l'agriculture ainsi que le développement de la nouvelle organisation des villages polonais se sont manifestés, en premier lieu, en Pologne allemande, où l'affranchissement des paysans était déjà en 1824 un fait accompli, où la dernière insurrection armée s'est produite en 1848 et où les agriculteurs polonais ont pu profiter des institutions économiques de l'Etat et du progrès de l'agriculture de ce pays. Il faut mettre à la deuxième place le Royaume de Pologne : il est vrai, qu'ici l'émancipation des paysans est venue relativement tard (en 1864), et que le gouvernement russe loin d'appuyer les efforts en vue du progrès de la vie économique polonaise les arrêtaient plutôt ; mais ici la masse des Polonais était la plus nombreuse, ayant le plus d'énergie sociale et les conditions économiques favorables au développement de l'agriculture. La dernière place, bien que les conditions politiques y furent meilleures que dans le Royaume, revient à la Galicie ; l'émancipation des paysans n'y eut lieu qu'en 1848 et elle a été mal appliquée ;



depuis l'introduction de la Constitution en Autriche (1887), les Polonais ont eu à subir différentes difficultés ; enfin, la population rurale y a manifesté moins d'énergie économique qu'ailleurs.

Passons aux détails concernant la vie agricole dans les trois parties de la Pologne.

#### *Royaume de Pologne*

Au point de vue de l'origine, le sol du royaume peut être divisé en deux catégories distinctes. Dans le sud, et le sud-est, le sol est le produit d'une *décomposition* des rochers, appartenant à différentes formations anciennes ; dans le nord et le nord-est, il date de l'époque glaciaire et il a été formé par un grand glacier qui se trouvait être dans cette partie du royaume. Le sol de l'époque glaciaire se distingue par des pierres déposées, charriées par les glaciers venant de la Scandinavie. Dans la partie sud et sud-ouest du royaume, nous voyons des sols formés par des calcaires devoniens, ainsi que des dépôts de la formation charbonnière, des dépôts Perme, des produits du trias, des dépôts jurassiques, enfin des formations de la craie dans les gouvernements de Kielce, de Piotrkow, de Radom et de Lublin. De la décomposition des rochers proviennent des sels de différentes valeurs, dont certains, en premier lieu les marnes de craie mélangés à la terre noire, appartiennent aux plus fertiles du royaume. Le sol de la partie nord et nord-est du royaume (gouvernements de Lomza, de Suwalki, de Plock, de Varsovie, de Siedlce, de Kalisz et les parties nord des gouvernements déjà nommés) d'origine glaciaire (*diluvium*) ou bien déposé plus récemment (*aluvium*) possède une valeur inégale, et se compose de sable et d'argile mélangés en différente proportion. La fertilité de ce sol qui peut donner des sables volants stériles aussi bien que des argiles très difficiles à cultiver est variable : elle dépend de la proportion des deux éléments dont il est composé. Nous trouvons dans le midi du royaume de grandes étendues de loëss qui est un sol très fertile (dans le sud des gouvernements de Kielce, de Radom et de Lublin et surtout dans le district de Sandomierz, connu par son froment). On trouve de la terre noire dans la partie est du gouvernement de Lublin qui touche à la Ruthénie (au gouvernement de Wolhynie ; c'est ici que commence la grande étendue de terre noire qui couvre toute la Russie méridionale). De même un îlot de terre noire, qui s'étend également dans le Grand-Duché de Posen, existe dans la partie ouest du gouvernement de Varsovie et dans la partie sud-ouest du gouvernement de Kalisz, dans l'ancienne province de Cujavie, connue par la situation aisée de ses agriculteurs.

La superficie totale du royaume de Pologne est de 12.282.820 hectares. Au point de vue de son utilisation, elle se divise comme suit :

Terres labourables .....	56.3 %
Jardins .....	3 9 %
Prairies .....	8.0 %
Pâturages .....	6.8 %
Forêts .....	18.0 %
Surfaces incultes .....	4.2 %
Autres .....	2.8 %

La population agricole constitue actuellement plus de la moitié de la population totale ; en 1901 elle était de 57.2 % de la population totale, elle a diminué un peu depuis à cause de l'émigration des habitants des campagnes dans les villes et les bourgs. Parmi les habitants des campagnes, il y avait, en 1901, 74.8 % (c'est-à-dire 5.926.578) de propriétaires ruraux et 17.2 % (c'est-à-dire 1.220.333) ne possédant aucune propriété ; cette dernière catégorie, en 1891, n'étant que de 13.2 %, a de beaucoup augmenté depuis dix ans. La population rurale de profession agricole se divise, au point de vue social en trois catégories : 1<sup>o</sup> grands propriétaires ruraux, en majeure partie descendants de l'ancienne noblesse qui, avant l'émancipation des paysans, était la seule à posséder la terre ; 2<sup>o</sup> petits propriétaires ruraux, dont la majeure partie est composée de paysans ayant reçu la terre en 1864 ou bien l'ayant acheté lors du morcellement des domaines (environ 5 millions) ; d'une partie de la petite noblesse (environ 400.000) n'ayant jamais été astreinte aux corvées et ayant été libre dans l'ancienne Pologne ; des bourgeois agriculteurs dans les petites villes (environ 400.000) ; 3<sup>o</sup> population agricole ne possédant pas de terre : ouvriers agricoles, régisseurs, etc. Nous voyons que les paysans, de par leur nombre, dominant et qu'ils possèdent, avec la petite noblesse et les bourgeois, la presque totalité de la petite propriété rurale. C'est donc le paysan-propriétaire qui donne le plus de caractère à la vie des campagnes polonaises.

Lors des réformes agraires dans le Royaume, on a divisé la propriété rurale en certaines catégories strictement définies par les lois : grande propriété, propriété paysanne, propriété appartenant à la petite noblesse, et propriété appartenant aux bourgeois. Il existe des lois distinctes pour chacune de ces propriétés. C'est la propriété paysanne qui jouit d'un privilège tout particulier, car, jusqu'à présent, il était défendu aux nobles et aux bourgeois de l'acheter. Mais, avec le temps, par suite du morcellement de la grande propriété et de son achat par de paysans, de l'abolition des corvées, etc., il est survenu beaucoup de changements au point de vue de la possession de ces différentes catégories de la propriété rurale et les anciennes prescriptions légales ne peuvent plus être appliquées strictement.

Dans le Royaume font partie de la grande propriété : les domaines appartenant aux particuliers, les majorats offerts par l'Etat aux Russes pour services, principalement politiques, rendus à la Russie, enfin les anciennes propriétés ecclésiastiques, vendues par le Gouvernement dans des conditions de faveur aux Russes. En 1909, les propriétés des particuliers et les majorats occupaient 37.6 % de la superficie totale du Royaume ; il y a eu 7.417 grandes propriétés, 302 majorats et 318 anciennes propriétés ecclésiastiques. La propriété de l'Etat, — principalement eaux, mines, forêts, — occupait 5.8 % de la superficie totale.

La petite propriété (terres concédées aux paysans en 1864, achetées par eux, obtenues à l'époque de l'abolition des corvées, propriétés de la petite noblesse et des bourgeois), en 1904, fournit 62.4 % du total de la superficie du Royaume ; cette proportion n'était pas la même dans le pays entier. La petite propriété occupait la plus grande surface (80 %) dans le gouvernement de Lomza et la plus petite (55 %) dans le gouvernement de Varsovie ; 69 %,

c'est-à-dire plus des 2/3 du total de la terre productive (terres labourables, jardins, prairies, pâturages) appartenait à la petite propriété. La proportion de la petite propriété dans le Royaume n'est inférieure que de 6.5 % de celle en Russie d'Europe. Ajoutons que les paysans possèdent 86.6 % de la petite propriété, la petite noblesse 10.5 % et les bourgeois 4.6 %.

L'état social d'une nation et la force économique d'un pays dépendent en grande partie de l'importance des petites propriétés. On estime que, dans le Royaume, une propriété d'au moins 6 morgs (3 hect. 4) suffit à nourrir une famille de paysans ; toute propriété inférieure doit être considérée comme ne pouvant exister indépendamment (en 1904, le Royaume en comptait 37.1 % du total des propriétés). Le groupe des petites propriétés le plus caractéristique pour le Royaume est celui de 6 à 15 morgs (3 hect. 4 à 8 hect. 4) ; ce genre de prospérité suffit à nourrir une famille, mais il permet rarement d'arriver à l'aisance ; on en comptait 485.103, c'est-à-dire 44.3 % du total des propriétés et elles occupaient 32.2 % de la superficie totale des petites propriétés. Il y a eu 18.5 % du nombre total, occupent 46.9 % de la superficie totale, de petites propriétés au-dessus de 15 morgs (8 hect. 4) ; ces propriétés, bien dirigées, si elles possèdent un sol fertile, doivent être considérées comme des unités économiques très solides qui non seulement sont viables, et qui peuvent assurer à leurs propriétaires une bonne existence, mais qui peuvent aussi donner un bon revenu.

La répartition de la propriété rurale dans le Royaume comparé à celle de l'Europe occidentale, à l'heure actuelle, ne peut pas être considérée comme désavantageuse ; néanmoins, il faut constater qu'elle est sujette à de sérieux et fréquents changements occasionnés par des règlements des successions, par la régularisation des droits d'apanage et autres servitudes et par le morcellement des grandes propriétés. La disposition de la propriété, sa configuration évoluent aussi par suite de remaniements compensateurs du cadastre en vue du remembrement des parcelles isolées.

Il est vrai que la loi interdit aux paysans de morceler leurs propriétés en parcelles de moins de 6 morgs (3 hect. 4), mais comme il existe un usage général, et profondément enraciné, de partager ses biens entre tous ses enfants, les paysans ne s'embarrassent pas de la loi et divisent leurs terres entre leurs successeurs. Cette loi n'est qu'une cause de continuel malentendus, mais elle ne garantit nullement l'intégrité de la petite propriété.

Lors de l'émancipation des paysans en 1864, on leur a non seulement donné des terres, mais aussi reconnu l'usufruit des forêts et de pâturages, ainsi que de jachères appartenant à la grande propriété. Cet usufruit porte le nom de servitudes. Ils sont d'un très mince avantage pour la petite propriété et ils créent des difficultés énormes à la grande propriété dans l'application des nouvelles méthodes agricoles. La loi autorise la suppression des servitudes lorsqu'il y a consentement mutuel à la condition toutefois que les usufruitiers soient unanimes à les réclamer. Du fait de l'insuffisance de cette législation, la régularisation des servitudes n'avancait que très lentement et, aujourd'hui encore, c'est-à-dire après cinquante années écoulées, la majorité de la grande propriété n'est encore pas libérée de ces servitudes. Jusqu'à 1902 ont été libérés 58.76 % des servitudes de pâturage et 66.6 % forestières,

mais à cette date 7.640 villages et bourgs avaient encore des servitudes. C'est seulement en 1913 qu'on a déposé à la Douma un projet de loi prévoyant la suppression des servitudes à la requête d'une des deux parties, et stipulant, en même temps qu'à l'avenir la majorité des voix des usufruitiers suffirait à emporter cette suppression.

Presque immédiatement après l'émancipation des paysans a commencé le morcellement des grandes propriétés et l'achat par les paysans des terres qui provenaient de ce morcellement. Ce processus progressa très rapidement, car la population paysanne grossit son épargne et son désir d'acquérir de la terre. Cela ne prouve nullement que la petite propriété rapporte plus que la grande ; tout simplement la grande propriété, après l'émancipation des paysans, — avant de s'habituer aux nouvelles conditions, — a dû traverser une crise sérieuse, ensuite elle a dû subir une baisse de prix occasionnée par la concurrence du Nouveau Monde, ce qui a amené la faillite des entreprises moins solides ; puis le paysan qui désire posséder la terre se contente d'un revenu inférieur ; il endure souvent toute sorte de privations rien que pour pouvoir acheter de la terre s'il n'en possède pas ou augmenter celle qu'il possède. De 1870 à 1909, la superficie de la terre appartenant aux paysans s'est accrue de 1.493.633 hectares, c'est-à-dire de 33 % ; 1/3 de cette terre leur est revenu en échange des servitudes ; le reste a été acquis par eux sur la grande propriété morcellée.

La disposition de la petite propriété dans le Royaume est défectueuse, car les fermes des paysans et de la petite noblesse se composent souvent de plusieurs parcelles dispersées et isolées les unes des autres. L'origine de cet état de choses s'explique par ce fait qu'à l'époque du servage on assignait aux paysans des parcelles dans des sols différents par leur nature et leur mode d'exploitation (forêt, prairie, pâturage, etc.) et dans les trois parties du domaine dont se composait chaque grande propriété lorsqu'elle était cultivée par assolement biennal. Les partages de famille ayant donné à chaque enfant une partie égale de chaque parcelle ont compliqué encore cet éparpillement appelé échiquier. Il s'est manifesté alors parmi les petits propriétaires, une tendance à substituer à cet échiquier des ensembles formés par des parcelles agglomérées, mais l'absence d'une législation à cet égard était cause de nombreuses difficultés. Jusqu'à 1900, il y avait à peine 8.978 villages qui avaient réussi à agglomérer leurs parcelles, soit 33 % de l'ensemble. C'est seulement la loi du 10 juin 1910, votée par la Douma sur la proposition des Etats polonais qui a pu accélérer cette transformation si importante pour l'économie rurale du Royaume. En 1911 et 1912, 897 demandes de groupement ont été faites, et dans 220 villages ils ont été réalisés. En 1913, cette réforme a été accomplie sur une plus grande échelle encore.

L'abolition des servitudes, le groupement absolu des parcelles peuvent seuls donner une base solide à la petite propriété dans le Royaume et en même temps faire de la classe des petits propriétaires ruraux un élément social et économique correspondant à leur nombre et à la quantité des terres qu'ils possèdent. Le morcellement fait disparaître encore une partie des grandes propriétés, celles notamment qui sont moins solides et qui se trouvent dans des conditions moins avantageuses. Celles-là seules subsisteront

qui, grâce au progrès et aux systèmes modernes d'exploitation, constituent des unités productives résistantes et bien administrées.

On produit dans le Royaume les mêmes plantes qu'en Allemagne et dans la France du Nord ; comme céréales : le seigle, le froment, l'orge et l'avoine ; comme tubercules : les pommes de terre, les betteraves à sucre et les betteraves fourragères, les carottes ; comme légumineuses : les pois, la vesce, le trèfle, la luzerne, etc., enfin, le sarrasin, le millet, le lin, le chanvre, la navette, le houblon. Le maïs mûrit trop tard et le raisin n'est cultivé que dans les jardins. Les céréales, les pommes de terre et la betterave à sucre sont les produits les plus importants pour le Royaume.

Voici les chiffres concernant la superficie et les récoltes des principaux de ces produits :

	Superficie en hectares		Récolte en tonnes	
	1907	1911	1907	1911
Le froment . . . . .	504.000	507.000	494.599	656.717
Le seigle . . . . .	2.118.000	2.126.000	1.882.971	2.424.700
L'orge . . . . .	490.000	501.000	553.242	608.239
L'avoine . . . . .	1.144.000	1.170.000	1.053.444	1.138.954
Les pommes de terre . . . . .	998.000	1.051.000	8.918.363	7.574.577
La betterave à sucre . . . . .	65.000	77.000	1.172.337	1.374.628

Nous voyons que la superficie de différentes plantes change très peu, mais que les récoltes augmentent grâce à la meilleure culture et grâce à l'explication de nouvelles méthodes d'exploitation. Le total de la production, les pommes de terre exceptées, a de beaucoup augmenté dans le laps des quatre années, et ce progrès se voit encore davantage si on compare les chiffres de 1890 avec celles de 1911.

	Froment	Seigle	Orge
1890 . . . . .	333.528	1.150.141	289.844
1911 . . . . .	656.717	2.424.700	608.239
	Avoine	Pommes de terre	Better. à sucre
1890 . . . . .	564.045	3.590.395	763.853
1911 . . . . .	1.138.954	7.574.577	1.374.628

La récolte moyenne d'un hectare de 1906-1910 était dans le Royaume la suivante : seigle : 9.7 quintaux ; froment : 11.4 quintaux ; orge : 10.5 quintaux ; avoine : 8.8 quintaux ; pommes de terre : 92.8 quintaux. Le rendement de toutes les céréales augmente d'année en année. Le rendement du seigle a augmenté dans les 15 dernières années de 13.5 %, celui de l'avoine de 22.4 % et celui des pommes de terre de 16.9 %.

Le rendement des terres faisant partie de la grande propriété est en général plus grand que celui des terres de la petite propriété. La récolte moyenne du seigle par hectare de 1906 à 1910 était de

9.4 quintaux dans la petite propriété et 10.2 quintaux dans la grande ; on a pu constater la plus grande différence dans le gouvernement de Kalisz sur la frontière du Grand-Duché de Posen.

Des quatre principales céréales dont nous venons de parler, le Royaume ne produit plus qu'il en consomme que de l'orge qu'il exporte soit à l'étranger, soit en Russie (1). Quant aux autres, l'importation excède l'exportation. En 1907, l'importation du seigle a surpassé l'exportation de 64.000 tonnes, en 1909 de 112.000 tonnes ; en 1910, les 40 % de l'exportation du seigle ont été dirigés dans l'Empire russe et les 60 % dans les provinces polonaises, dites provinces annexées. Le siècle passé, la presque totalité du seigle nécessaire du Royaume était importée de l'Empire russe. Cela change de tout au tout au <sup>xx</sup>e siècle : en 1907 déjà le 50 % de l'importation est faite de l'Allemagne et en 1910, ce chiffre atteint 68 % ; c'est le résultat de la surproduction du seigle en Allemagne, ainsi que de l'existence des primes d'exportation. Le bilan du commerce du froment était en 1910 favorable pour le Royaume, mais tout en exportant une certaine quantité de froment, le Royaume importait de grandes quantités de farine de froment, des quantités beaucoup plus élevées que celles exportées en grains. La consommation du froment est donc plus grande que n'est sa production, ce qui s'explique par l'accroissement de la population et par l'augmentation de la consommation du pain de froment. Le surplus de l'exportation de l'orge qui, les dernières années, avait atteint 328.000 tonnes par an (en 1909) était dirigé d'abord à l'étranger et il est envoyé actuellement dans l'Empire russe (en 1910, 71 % de l'exportation totale). L'orge est aussi importé de la Russie. La production de l'avoine n'est pas suffisante pour le Royaume en 1910, l'excédent de l'importation sur l'exportation était d'un million et demi de tonnes.

Les chiffres que nous venons de citer et de commenter, nous démontrent que la production locale des céréales ne suffit point pour les besoins du Royaume qui a cessé d'être un pays d'exportation de blé et qui, au contraire, en importe soit de l'étranger, soit de la Russie.

Passons à la production animale ; il y avait dans le Royaume les quantités suivantes d'animaux (en 1910) :

Chevaux . . . . .	1.221.769	c'est-à-dire	9.8	par 100 habitants.
Bêtes à cornes. . . . .	2.301.106	—	18.5	—
Moutons . . . . .	1.050.274	—	8.4	—
Porcs . . . . .	612.057	—	4.4	—

De toutes ces espèces de bétail, élevées dans le Royaume, le nombre des moutons diminue depuis 50 années. Au début du <sup>xix</sup>e siècle, on a commencé à élever des moutons à laine fine. Dès que les exploitations agricoles devinrent de plus en plus modernes, ce qui avait comme suite la diminution des pâturages, on s'est mis à remplacer les moutons à laine fine par des moutons à laine ordinaire qui produisent une viande meilleure, ou même on les a remplacé, par des bêtes à cornes. Néanmoins, aujourd'hui encore, la production de la laine occupe une place importante dans l'agri-

(1) JERZY GOSZCICKI. Statistiques du commerce des blés dans le royaume, Publications de la Société centrale d'Agriculture n° 13, Varsovie (en Polonais).

culture du royaume, de même qu'il y existe une quantité de bergeries modèles ayant pour but d'élever des moutons de race.

Le grand propriétaire, de même que le petit, a une prédilection pour l'élevage des chevaux : ils augmentent non seulement leur nombre, mais ils améliorent aussi leur race en faisant venir de l'étranger des étalons et en faisant un élevage rationnel. C'est dire que le Royaume possède plusieurs écuries de courses, connues en Europe. Mais le plus grand effort a été sûrement fait dans l'élevage des bêtes à cornes. Les grandes propriétés possèdent depuis des dizaines d'années des bêtes à cornes de races, suivant les conditions des bêtes des plaines (de Hollande, de la Frise, du Danemark, etc.), ou bien des bêtes des montagnes (du Schwyr, du Montafon, du Simenthal). La petite propriété élève surtout des bêtes à cornes d'origine locale, petites de taille, donnant peu de lait, mais habituées aux conditions du pays. Au courant des dix dernières années on a créé dans le Royaume des unions d'élevage qui sont chargées du contrôle des étables et des registres ; ces unions, entre autres, se sont occupées très activement, en suivant l'exemple de ce qui a été fait en Galicie et en Haute-Silésie, de l'amélioration de la race locale du bétail rouge. Le Royaume possède aujourd'hui plusieurs étables de bétail rouge, qui fournissent des taureaux aux associés par l'intermédiaire des Sociétés et Syndicats agricoles. Les éleveurs polonais, grands et petits propriétaires, sont dans une bonne voie pour créer des types de bétail correspondant aux nécessités et aux conditions régionales.

L'élevage des porcs, tout en occupant une place assez importante dans les petites exploitations agricoles, est encore très peu développé.

Les prix de la viande augmentent continuellement. Une livre (0 k. 42) de bœuf, dans le commerce de gros a coûté de 1901 à 1905, 10 k. 6 (1 kopek = 2 fr. 62) et de 1911 à 1914, 14 k. 1, c'est-à-dire qu'il a augmenté de 33 %. Dans le commerce de détail en 1905, 1906 et 1907, le bœuf a coûté 15, 17, 17 k. 75 ; le porc de quantité supérieure : 15.50, 18 et 19 kopeks ; le mouton, 14.50, 15, 16 k. 25 ; le veau : 15.25, 18.50 et 18 kopeks. Nous voyons que l'élevage du bétail et la production de la viande de première qualité deviennent de plus en plus avantageuses.

Quant à l'industrie agricole, nous rencontrons dans le Royaume des distilleries, des brasseries et des sucreries.

En 1910-11, il y avait dans le Royaume, 499 distilleries dont la production se chiffrait par 15.816.224 wiadros d'alcool (1 wiadro = ). L'origine de cette industrie date du début du XIX<sup>e</sup> siècle ; elle se développe continuellement, et elle produit non seulement pour les besoins locaux, mais aussi pour l'exportation. En 1910-11, on a consommé sur lieu seulement 33.6 % de la production totale, ce qui faisait pour le Royaume 0.43 wiadros par tête, le même chiffre pour l'Empire russe étant de 0 w. 62. Les centres industriels du gouvernement de Piotrkow consomment davantage et il y a des endroits où la consommation par tête et année est de 0 w. 72.

Il y a eu en 1910, 195 brasseries dans le Royaume, et ces brasseries ont produit 11.752.186 wiadros de bière. Elles se servent en grande partie de l'orge et du houblon, cultivés en Pologne. La production du houblon s'est beaucoup développée, elle couvre

les besoins locaux et elle permet une sérieuse exportation. La culture du houblon occupait, en 1910, une superficie de 1.156 hectares, dont les deux tiers dans le gouvernement de Lublin, ce qui fait 3,4 % de la superficie totale de l'Europe entière. En 1910, la production du houblon dans le Royaume était de 656.000 kilos.

En 1909/10, il y avait dans le Royaume 50 raffineries, dont 18 dans le gouvernement de Varsovie et 13 dans le gouvernement de Lublin. Ces raffineries ont produit 164.000 tonnes de sucre. Elles travaillent la betterave à sucre cultivée sur la superficie de 60.000 hectares. La culture de la betterave à sucre donne, comme on le sait, de très grands revenus aux agriculteurs, et elle influe en même temps d'une façon avantageuse sur le progrès de l'agriculture en général et en premier lieu sur la culture du sol. Et c'est pourquoi les entreprises agricoles des contrées où la betterave à sucre est cultivée, où il y a des raffineries, progressent beaucoup mieux et beaucoup plus vite qu'ailleurs. Mais il faut ajouter que la culture des betteraves à sucre ne s'est pas suffisamment développée dans le Royaume, malgré les conditions naturelles favorables, faute des chemins de fer. Jusqu'aux derniers temps, le Gouvernement refusait toute autorisation pour la construction des chemins de fer, même des lignes secondaires et ce n'est que depuis peu que ces autorisations sont accordées et qu'on en profite largement.

Il faut enfin mentionner l'apiculture très répandue en Pologne, de même que la production de l'hydromel (70 usines d'hydromel avec une production de 29.633 wiadros par an.

Le Royaume, ayant une abondance de population rurale, possède, en général, un quantité suffisante d'ouvriers agricoles. Il est vrai que le long de la frontière allemande une forte émigration diminue sensiblement cette population, mais elle est remplacée par des ouvriers venant d'autres contrées. L'accroissement des besoins, le renchérissement des produits et surtout l'émigration de saison ont de beaucoup influé sur la hausse du salaire des ouvriers agricoles. Il y a deux catégories d'ouvriers agricoles : ouvriers fixes et ouvriers payés à la journée. Un ouvrier fixe reçoit un traitement annuel (de 24 à 35 roubles), un logement, une certaine quantité de blé (12 à 14 boisseaux) et une certaine quantité de terre pour y planter des pommes de terre et des choux, enfin il lui est permis de nourrir aux frais du patron une ou deux vaches. Les salaires des ouvriers payés à la journée varient entre 15 et 35 kopecks, — pour ceux qui sont obligés d'avoir à la disposition du patron, les ouvriers fixes et ce dont ils sont dédommagés en partie par les appointements en nature, — de 25 à 60 kopecks par jour pour les ouvriers étrangers et indépendants. L'importance du salaire dépend de la contrée, de la saison de l'année ainsi que de l'âge et du sexe de l'ouvrier. Il existe des conditions spéciales pour les travaux à forfait dont l'emploi est de plus en plus appliqué dans l'agriculture. Dans les dix années (de 1901 à 1911), les salaires des ouvriers fixes ont augmenté de 35 %, ceux des ouvriers payés à la journée de 40 % ; en plus, se sont aussi améliorés les logements d'ouvriers et la façon dont le patron nourrit les vaches de ses ouvriers.

A cause de l'accroissement de la population rurale, de l'augmentation de la production, des améliorations telles que les drai-



nages surtout, à cause de la baisse des taux d'intérêt, etc., le prix de la terre a dû hausser. En effet, depuis 1900, ces prix ont presque doublé, tandis qu'en 1899, la Banque rurale de morcellement avait payé 71 roubles un morg (0 hect. 559) de terre, en 1911 elle a payé la même terre 137 roubles. Les prix de la terre, surtout dans les gouvernements sud-ouest et est ont atteint des taux jadis inconnus ; on y vend aujourd'hui 600 à 800 roubles un hectare de terre et c'est surtout les paysans, toujours avides de l'acquérir qui n'hésitent pas à payer même des prix très élevés.

L'augmentation de la valeur de la terre, l'accroissement de l'intensité des exploitations agricoles, les conditions économiques devenant de plus en plus compliquées et difficiles, la profession agricole elle-même ne peut ne pas exiger une *préparation professionnelle* toujours plus parfaite. Cependant, sous ce rapport, le Royaume se trouve être dans une situation très mauvaise. Jusqu'à peu, il n'y existait qu'une seule école agricole à Pulawy (en russe : Nowa Aleksandria), sur la Vistule. Cette école, dirigée par les autorités russes, ne rendait que très peu de service au pays. Des professeurs russes, ne connaissant pas les conditions locales et n'ayant aucun rapport avec le pays, y enseignaient, en langue russe, aux étudiants en majeure partie de nationalité russe et se préparant pour être employés en Russie. De cette manière, l'école, au lieu d'être un centre de progrès pour l'agriculture polonaise, n'était d'aucune utilité pour les agriculteurs locaux. Peu de Polonais y faisaient leurs études ; la majorité s'en allait soit en Galicie, soit à l'étranger, en Allemagne, en France ou en Belgique. Ce sont les écoles de Galicie et celles de l'étranger qui ont donné au Royaume les agriculteurs ayant fait leurs hautes études et c'est ces agriculteurs qui se sont mis à la tête du progrès de l'agriculture nationale, en héritant cette place de leurs aînés, anciens élèves de l'ancienne école polonaise de Marymont et de l'ancienne école de Pulawy, lorsque l'enseignement y était fait en Polonais par des célébrités polonaises.

Quant à la petite propriété, elle n'avait, on peut dire, aucune école qui aurait pu répondre à ses besoins, car l'école secondaire agricole de Sobieszyn et les cours irréguliers de Varsovie n'avaient que très peu d'importance.

Ce n'est qu'en 1905, lorsque certaines libertés ont été accordées, que commence un mouvement sérieux en vue d'organiser l'enseignement agricole professionnel. Au bout de quelques années, grâce à l'initiative privée et pour des sommes recueillies des particuliers, on a créé à Varsovie une école des hautes études agricoles avec enseignement en polonais ; cette école a tout de suite gagné les sympathies des agriculteurs, elle a su attirer beaucoup d'élèves et, au point de vue de l'enseignement, elle ne cède en rien aux écoles analogues en Galicie et à l'étranger. En plus, on a créé sept écoles secondaires agricoles pour les fils des paysans, plusieurs écoles pour les jeunes filles et une école spéciale de laiterie. Toutes ces écoles dont la durée d'études est d'une année, nous ont déjà élevé une certaine quantité de jeunes agriculteurs, ayant une très forte instruction professionnelle et conscients de leur rôle social.

De grands services ont été aussi rendus à l'instruction et à l'éducation des agriculteurs par les Sociétés et les Syndicats agricoles autorisés par la loi de 1906 sur les Associations.

La première société agricole en Pologne fut fondée dans le duché de Varsovie ; mais les événements politiques qui se succédèrent rapidement et qui ébranlèrent l'existence de ce duché (1812) ne permirent pas à cette Société de se développer et interrompirent son activité. En 1859, fut créée une autre Société agricole dans le Royaume qui n'a pu exister que trois ans, mais qui, sous la présidence du comte André Zamoyski, a rendu des services énormes à l'agriculture nationale ; cette Société a groupé presque tous les grands propriétaires de l'époque, et elle s'est inscrite dans l'histoire de la Pologne par sa célèbre décision, prise à l'unanimité de plus de 1.000 membres présents, sur l'émancipation des paysans. L'insurrection de 1863 arrêta tous les efforts sociaux ; les persécutions infligées aux Polonais, l'apathie qui s'empara d'eux, n'étaient nullement propices pour entreprendre quoique ce soit en commun. De plus, le gouvernement refusait les autorisations pour fonder des Sociétés ; ce n'est que plus tard qu'on a réussi à créer une Section agricole dans la Société d'avancement de l'industrie et du commerce russe dans le Royaume de Pologne ; cette Section réunissait tous les agriculteurs les plus éminents qui y avaient la possibilité de discuter sur les questions professionnelles. Elle fut le point de départ de différentes initiatives agricoles ; et c'est encore à elle qu'on doit la création de la Société Agricole Centrale lorsque, en 1905, fut promulguée la loi sur les Associations. La Société Centrale Agricole, fondée en 1906 sous la présidence de feu M. Stanislas Chelchowski, a réussi, pendant les huit années de son existence à prendre la direction de tous les efforts en commun des agriculteurs polonais. Elle se compose de 34 sociétés locales avec 4.000 membres et elle englobe le pays entier ; elle a créé environ 1.000 syndicats agricoles dont environ 30.000 petits propriétaires font partie. La Société Centrale Agricole organise des réunions pour discuter sur différentes questions techniques et économiques, élabore des mémoires destinés aux autorités, dirige des stations d'essai, patronne les cours et les écoles agricoles pour les petits propriétaires, publie les revues *Gazeta Rolnicza* (La Gazette Agricole), le *Przewodnik Kolek Rolniczych* (Le Guide des Syndicats Agricoles) et les *Roczniki C. K. T.* (Annuaire de la Société), des manuels, des livres et des brochures de propagande, entretient des instituteurs et des instructeurs combattants (environ 46), organise des cours, des excursions, distribue entre les sociétés locales et entre les différentes sections les subventions du Gouvernement, etc... La section la plus active de la Société est la section des Syndicats agricoles ; elle patronne ces syndicats, composés de petits propriétaires et des paysans. Les syndicats agricoles sont des Associations d'un type tout à fait particulier : ils ne s'occupent que de l'industrie agricole et de différentes questions ayant rapport à l'augmentation de la production. C'est au sein des syndicats que se préparent les associations coopératives, ayant pour but d'organiser différentes branches de la vie rurale.

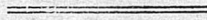
Nous avons l'intention de consacrer un chapitre à part aux coopératives ; nous ne ferons ici que mentionner qu'il existe dans le Royaume 10 syndicats agricoles s'occupant du commerce des produits agricoles et de tous les objets indispensables aux cultivateurs ; qu'il y a deux sociétés : le « Snop » et le « Ceres », s'occupant

de l'assurance contre le feu et la grêle, une Société d'amélioration, une Société de laiterie, des Sociétés laitières, des Sociétés commerciales ; des Sociétés d'élevage ; une Société d'apiculture et d'horticulture, la Société du Crédit foncier, fondée en 1829, très puissante, mais qui, à cause d'une interdiction gouvernementale formelle, ne peut aider que la grande propriété, enfin des Sociétés de crédit prêtant à courte échéance à la petite propriété, aux commerçants et aux artisans.

Après 1906, grâce aux changements, survenus dans les conditions politiques, il est né dans tout le Royaume une très énergique organisation des efforts en commun dans la vie agricole ; ces efforts augmentent, de jour en jour, et accélèrent les progrès de l'agriculture nationale ; ils ont, et ils auront, une importance capitale dans la vie de la petite propriété, dont le sort s'améliore d'année en année ; ils donnent de la force aux paysans, c'est-à-dire à la classe souche la plus nombreuse, à celle qui détient dans ses mains la plus grande partie de la propriété rurale.

STANISLAS KOZICKI.

*(Suite et fin au prochain numéro).*



# L'émigration polonaise

---

## II

### L'ÉMIGRATION DE SAISON

L'émigration de saison dans la dernière quinzaine d'années a pris une extension inouïe en Pologne, en Galicie et dans le Royaume de Pologne surtout.

Le signe caractéristique de cette émigration est que ces individus, particulièrement les ouvriers agricoles et urbains, comme les paysans ou les petits propriétaires, seuls ou avec leurs enfants majeurs parfois aussi avec leurs femmes, quittent leur sol natal à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps. Ils vont chercher du travail à l'étranger en Allemagne principalement pour y rester jusqu'à la fin des travaux champêtres pour lesquels ils s'engagent pour toute la saison, printemps, été, automne. Ce n'est que très tard en automne au commencement de l'hiver qu'ils rentrent dans leur foyer.

Cette sorte d'émigration auparavant n'était pas connue. Les débuts datent environ d'il y a 25 ans.

En 1890, 17.275 personnes quittèrent le Royaume de Pologne ; en 1900, le nombre des émigrants pour l'Allemagne seulement, arrivait déjà à 119.284. En 1908, il y en avait 235.074. En outre, un nombre toujours croissant dans la dernière dizaine d'années se rend au Danemark ainsi que dans l'intérieur de la Russie. Ainsi en 1904, partirent au Danemark 824 personnes ; en 1908, 4.196. En Russie, en 1904, se rendirent 4.227 personnes et en 1908, 13.951.

La première place prise comme but de l'émigration de saison est l'Allemagne, comme il ressort des chiffres ci-dessous. En 1908, sur 268.446 émigrants, 235.074 partirent pour ce pays, ce qui revient à 87.4 % du total des émigrés. Sur ce nombre, 96.2 % travaillaient aux champs, le reste trouva de l'occupation dans l'industrie. Ces données sont basées sur la statistique officielle russe (1).

Selon d'autres, ce chiffre est beaucoup plus élevé puisqu'il atteint 380.000 personnes (2).

En Galicie également, l'émigration de saison pour l'Allemagne et ces temps derniers pour la France, le Danemark et l'Angleterre s'est de beaucoup augmentée. Son chiffre atteint au total 250.000 personnes annuellement. Dans le Royaume de Prusse seul on a compté en 1906 les ouvriers étrangers occupés aux champs et dans l'industrie au nombre de 600.000 et en 1907 jusqu'à 700.000. Les auteurs allemands assurent que le nombre d'ouvriers de saison dans toute l'Allemagne arrive à 1.000.000 de personnes. Leur majeure partie est représentée par les ouvriers polonais. Par suite d'un si grand besoin d'ouvriers polonais dans l'agriculture alle-

---

(1) Annuelle statistique du Royaume de Pologne, année 1913, page 66.

(2) Caro. Emigration, pages 45-46.

mande, il est très juste de dire que l'agriculture en Allemagne serait presque impossible sans les ouvriers polonais.

Quant à l'industrie sucrière allemande lorsqu'elle comporte la culture des betteraves, elle est complètement dépendante des ouvriers de saison polonais (3). Il est évident que la partie la plus importante des bénéficiaires que donnent le travail des émigrants polonais revient au propriétaire des fermes. La preuve en est qu'ils s'enrichissent plus vite que jadis ; les rendements de leurs terres surpassent de beaucoup ceux d'autrefois, bien que les dépenses soient devenues beaucoup plus grandes.

L'ouvrier agricole économise en dehors de ses frais d'entretien pour toute la saison des travaux champêtres, 70 roubles en moyenne en Allemagne, 240 en Amérique, 175 en France, 80 au Danemark, 75 en Angleterre. Une ouvrière agricole économise en Allemagne 50 roubles, en Amérique 150, au Danemark 60, en Angleterre 55.

Nous voyons donc qu'en Allemagne les gains sont les moins élevés et d'après ce que les ouvriers eux-mêmes rapportent, la nourriture et les conditions de travail y sont plus mauvaises que dans les autres pays. Tous les économistes savent aujourd'hui que cet exode en masse du pays fait subir à l'agriculture polonaise des pertes énormes. Les propriétaires des grands domaines le ressentent directement. Les choses sont arrivées au point que, malgré de hautes payes qui ne le cèdent en rien aux conditions de l'étranger, il est impossible de trouver des ouvriers au moment des travaux les plus pressants.

#### L'ÉMIGRATION POLONAISE AUX ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

L'émigration polonaise aux États-Unis de l'Amérique du Nord est arrivée à une extension extraordinaire et a pris un développement surprenant. Nous pouvons dire, sans nous tromper, que le nombre des émigrants atteint 3.500.000 individus. Même les gens au courant des choses de l'Amérique, comme l'éditeur et le rédacteur du *Courrier polonais* de Milwaukee dans l'État du Wisconsin M. Michel Kruschka, et beaucoup d'autres, sont arrivés sur la base des recherches très minutieuses à constater qu'aux États-Unis se trouvent actuellement 4.000.000 Polonais. Cela semble probable si l'on ajoute aux émigrés deux générations nées en Amérique depuis l'époque où commença l'émigration.

Les plus grandes agglomérations de Polonais se trouvent dans les centres de l'industrie américaine, dans les États nord-ouest et nord central. Avec ces centres rivalisent un grand nombre d'établissements agricoles dans les États situés sur les grands lacs et à l'ouest jusqu'aux Black Hills dans le Dakota méridional. En outre, nous avons des colonies polonaises florissantes au sud du Texas dans le voisinage du golfe du Mexique. En dernier lieu, beaucoup de Polonais s'établissent au-delà des Montagnes Rocheuses (Rocky Mountains), dans les États de Californie, Oregon et Washington.

On peut assurer qu'il n'existe pas dans les États-Unis de l'Amérique du Nord un seul État où l'on ne rencontrât pas de Polonais. Cependant, ils se concentrent pour la plupart dans tous les États

(3) Caro. Emigration, pages 44 et suivantes, etc. Sugar at a glance Washington D. C. 1912.

où l'industrie est la plus développée. Les industries minières, textile, les fabriques de vêtements, de bonneterie et de linge qui y sont attachées, l'industrie métallurgique, l'industrie du bois sont les entreprises principales dans lesquelles ouvriers et ouvrières polonais cherchent particulièrement du travail.

Nous resterons dans le vrai en disant que les filatures et les tisseries dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, surtout au Massachusetts et Connecticut, doivent leur développement rapide et grand au travail assidu et bon marché de l'ouvrier polonais et de l'ouvrière polonaise.

Dans les villes comme Lawrence, Lynn, Worcester et autres, les Polonais forment une colonie importante travaillant dans les filatures et tissages qui s'y trouvent.

Il en est de même avec l'industrie minière et de fer. L'Etat de Pensylvanie est le meilleur témoin du labeur polonais. L'ouvrier polonais n'étant pas au courant des conditions locales, est malheureusement souvent exploité d'une façon ignoble. On lui donne le travail le moins rémunéré et le plus dangereux. Les meilleures places ont été prises par les Irlandais et les Allemands. D'après l'étude approfondie de M. Emile Green Balch (sources of slave émigration.)

Dans les mines de houille américaines travaillent plus de 60 % de Slaves parmi lesquels les Polonais représentent la majorité. Partout où en Amérique se trouvent des mines de houille nous rencontrons des Polonais en nombre plus ou moins grand. Ainsi, en Pensylvanie, Westvirginie, Ohio Indiana, Illinois, Michigan au Colorado, on trouve des mineurs polonais renommés pour leur labeur, leurs besoins modestes. Ils travaillent dans les mines de fer, de cuivre au nord de la presqu'île de Michigan sur les bords du Lac Supérieur au profit des trusts d'acier. Comme dans les mines, les Polonais travaillent dans toutes les industries de fer et d'acier, mettant beaucoup d'énergie dans leur travail, dans l'espoir de revenir se fixer au pays natal après quelques années de labeur. Malheureusement, les conditions de la vie permettent rarement d'effectuer ce projet; lorsque enfin ils y arrivent, ils sont tellement exténués par le travail, que physiquement ils sont presque ruinés et sont dans l'impossibilité de jouir des économies amassées grâce à un système de privations inconnues aux Américains indigènes.

La Pensylvanie connue par son industrie minière et métallurgique est couverte entièrement de nombreuses colonies polonaises de plus ou moins d'importance, disséminées parmi d'autres nationalités slaves. Pittsburg, Alleghany, Mc Kels Rochs, Johnstown Scrant, Reading et autres sont connues comme centres de l'émigration polonaise.

Dans l'Etat de New-York nous trouvons la plus grande colonie polonaise à Buffalo sur le lac Erié (100.000 Polonais) et dans les établissements des alentours comme Sackawanna City, Dunkirk-Depue, Tonnavanda, Niagara Falls et autres où l'industrie métallurgique est arrivée à une grande importance. Dans l'Etat d'Ohio, les colonies polonaises se concentrent à Youngs Town, Erie, Cleveland, dans l'Etat Illinois à Chicago et l'Etat Wisconsin, à Milwaukee, Racine, Green Bay et autres. Les constructions donnent une occupation non moins avantageuse et beaucoup plus salubre dans laquelle les Polonais jouent un rôle très important. Autrefois, les Polonais cherchaient en masse du travail dans les chemins

de fer, dans l'établissement des voies publiques des rues et des canaux des villes où ils remplacèrent les Irlandais.

Actuellement, ils ont cédé leur place aux Italiens et s'adonnent à une occupation moins pénible et mieux rétribuée, à l'état de maçon et de charpentier.

Les Américains prétendent que, de toutes les nationalités qui travaillent en Amérique aux constructions, ce sont les Polonais qui ont construit la plupart des bâtiments. Le Polonais est né agriculteur ; il aime la terre qui l'attire avant tout. Il ne craint pas d'aller en randonnée à l'étranger, s'il peut ensuite acquérir le plus de terre possible au pays natal. Aucun travail ne le rebute, même le plus dur, et il économise sou par sou afin de se constituer le capital nécessaire à l'achat de la terre. Ce grand désir est la base psychique de ces voyages. Aussi, il n'y a rien d'étrange à ce qu'une fois décidé à rester en Amérique et une fois accoutumé à la vie américaine il recherche la terre et s'adonne à l'agriculture.

Pendant une longue suite d'années beaucoup d'établissements agricoles polonais se sont constitués. Les principaux se trouvent dans les Etats de Connecticut (les collines longeant la vallée du fleuve Connecticut et la vallée elle-même) à l'ouest de l'état de New-York et dans différentes régions des Etats de Michigan, Ohio, Indiana, Illinois, la partie centrale et septentrionale de l'Etat de Wisconsin, des grandes étendues Minnesota, Dakota septentrional, Nébraska, Kansas, Arkansas, dans le Texas. La majorité des colons polonais suit la voie de diverses compagnies colonisatrices et de leurs agents rabatteurs. Il arrive que la plupart du temps, après le défrichement des forêts, un entrepreneur capitaliste achète du propriétaire quelques quinzaines de mille d'acres payant d'un à trois dollars par acre. Ensuite il les partage en lots de 40 à 80 acres, les revend aux colons et réalise un énorme bénéfice en se faisant payer de 15 à 20 dollars l'acre. Le nouvel acquéreur donne un acompte en général de 1/10 de la somme d'achat et il paie le reste par annuités pendant dix ans avec 6 % d'intérêt sur la somme due. Les agents rabatteurs reçoivent pour « leur travail » une forte rémunération. Le colon polonais se jette sur ces friches et ces déserts couverts de troncs, de broussailles, trouvant qu'il a acheté la terre à bas prix lorsqu'il le compare avec le prix de la terre dans son pays natal. Bien que le prix d'achat fût exagéré, surfait, « le farmer polonais » arrive au bout de quelques années de travail au bien-être parce que non seulement il travaille lui-même mais qu'il y pousse toute sa famille. A Wisconsin, par exemple, sur des terrains humides ou sablonneux, les colons polonais après avoir commencé avec quelques centaines de dollars sont arrivés à l'aisance.

Nous y trouvons des farmers polonais qui, après quinze ans de labeur sont devenus propriétaires de 160 acres de terre, de grands troupeaux et d'une multitude d'instruments d'agriculture. Ils travaillent durement, mais ils ont la satisfaction d'être propriétaires et de vivre en maîtres en plein air avec leur famille au lieu de vivre dans les étroites casemates ouvrières américaines.

Nous trouvons les farmers polonais les plus riches au Texas Nebraska et dans le Dakota septentrional. Il y en a qui possèdent jusqu'à 1.000 acres de terre et plus.

L'attachement à la terre des émigrants polonais se manifeste

aussi dans les villes américaines. En Amérique, les terrains municipaux sont divisés en lots ayant, pour la plupart trente pieds du côté de la rue et 150 pieds de profondeur. C'est le rêve de chaque Polonais d'acquérir un de ces lots pour y construire une maisonnette en bois d'un rez-de-chaussée avec une étable et un poulailler, et un petit jardin séparant la maison de l'étable.

Ici aussi les Américains « bienfaisants » lui viennent en aide à leur manière. Ils constituent des sociétés, achètent de grands terrains aux alentours de la ville, y construisent des lignes de tramway, des maisonnettes, établissent des prix très élevés après avoir fait de la réclame dans les journaux, revendent ces lots aux acheteurs polonais. Ceux-ci n'ont besoin de payer qu'un petit acompte, le reste leur est laissé avec un pourcentage relativement haut pour être amorti par des paiements mensuels. S'ils manquent un paiement, le lot retourne à la société et ils perdent ainsi tout l'argent versé. De cette manière, le Polonais devient rapidement propriétaire d'immeubles dans les villes. L'entrepreneur américain d'un autre côté fait fortune encore plus promptement à ses dépens. Cela s'appelle « legitimate business ». Nous avons fait connaissance des conditions économiques des émigrants polonais à l'état rudimentaire. Mais l'Amérique est un pays de progrès aux règles duquel même l'émigrant polonais qui lentement se met en marche et pense plus lentement encore, est forcé de se soumettre. Les machines qui travaillent vite le forcent à s'adapter à leur vitesse dans son travail intellectuel et manuel. Ainsi il apprend à plier ses aptitudes naturelles aux nouvelles conditions de l'existence, de sorte que l'ouvrier ordinaire devient marchand, industriel, savant, banquier et politicien. Il ne manque pas de champs d'action pour déployer ses facultés innées. Nous ne pouvons pas développer l'esprit d'entreprise des Polonais dans les différentes orientations dans la vie économique et sociale américaine. Il nous faut nous en tenir à la généralité des faits. Il nous faut surtout mentionner qu'en dehors de la ville de New-York où les terrains sont excessivement chers, les Polonais s'établissent en groupes formant des établissements et des villes dans les villes.

À Boston, Baltimore, Philadelphie, Pittsburg, Buffalo, Cleveland, Détroit, Chicago, Saint-Louis, Milwaukee, Minneapolis et autres villes, ils ont formé même plusieurs colonies compactes dans lesquelles ils ont organisé quelques, parfois des quinzaines de paroisses.

À Buffalo, habitent dans quatre colonies compactes plus de 100.000 Polonais ; à Détroit, il y en a environ 80.000 ; à Milwaukee également. À Chicago, habitent plus de 300.000 Polonais. On peut facilement reconnaître le quartier polonais d'après ses nombreuses et belles églises, ses presbytères élégants et les grands bâtiments scolaires. De longues théories de maisonnettes de bois très modestes les entourent ; de temps à autres, des bâtisses plus aisées s'aperçoivent. Dans le voisinage fument des cheminées d'usines où les habitants de ces maisonnettes gagnent leur pain quotidien, l'échangeant contre leur santé et les meilleures années de leur vie. Sur presque chaque maison formant l'angle des rues qui se croisent, à chaque centaine de pas, on trouve l'inscription : Saloon And pool room ou grocery store. Ce sont les entreprises commerciales les plus primitives, mais aussi les plus avantageuses des émigrants



polonais, c'est-à-dire des estaminets ou boissons alcooliques et des boutiques alimentaires. Un degré plus haut dans la hiérarchie commerciale est formé par les magasins de confections pour messieurs et dames (Dry good store), par les pharmacies dans lesquelles, selon la mode américaine, on peut trouver des cigares, des cigarettes, du papier et autres et par beaucoup de magasins de chaussures, de magasins de meubles, de poêles, etc.

Il faut dire que les Polonais savent très bien se débrouiller, bien qu'en dehors des pharmaciens ils n'aient pas fait d'écoles professionnelles. Malheureusement, là aussi, les Polonais sont suivis par les Juifs qui ouvrent dans leurs quartiers des boutiques et d'autres entreprises faisant aux commerçants polonais une concurrence déloyale qui entrave leur commerce.

A côté des commerçants nous trouvons divers métiers d'artisans ; nous trouvons aussi des professions libres représentées en nombre parmi les Polonais et les Américains. Le degré le plus bas est représenté par les soi-disant « notaires publics » (notary publics) qui savent lire et écrire en anglais et se trouvent en possession de l'indigène américain à l'aide duquel il peut obtenir cet emploi qui l'autorise à ratifier les signatures. A cet office sont rattachées différentes entreprises dont les principales sont : agence maritime, vente de billets de traversée, entremise à la vente des lots de terrains municipaux ou de maisons, pétitions, entremise dans les actions de procédure et autres. Est apparenté aussi à cet office le métier d'organiste dans les églises paroissiales. Pour la plupart, ces deux métiers sont cumulés par la même personne.

Un grade plus élevé est formé par les avocats (attorney at law) et les médecins. Sur le même niveau sont les rédacteurs des journaux. Le roi de la paroisse est le curé qui, en même temps est le supérieur de l'école de la paroisse. Sous sa direction morale se trouvent les religieuses institutrices. Comme il occupe une situation si importante dans l'émigration polonaise, le curé peut faire beaucoup de bien à ses paroissiens, ce qui arriverait si le clergé polonais était dirigé par des évêques polonais et non par des évêques allemands et irlandais. A cause de cette situation anormale, il arrive souvent des querelles, des malentendus, ce qui a conduit fréquemment à des schismes et même à des abjurations.

En 1912, on comptait 600 paroisses polonaises sur tout le territoire des Etats-Unis. Les plus petites sont composées de 40 familles, les plus grandes arrivent à 30.000 paroissiens (la paroisse Saint-Stanislas, à Chicago).

Les paroissiens en s'imposant volontairement des contributions élèvent des églises, presbytères, écoles, couvents et entretiennent les prêtres et les religieuses. Les différends entre les paroissiens et les curés surgissent la plupart du temps au sujet administratif.

Il y a aux Etats-Unis plus de cinq cents écoles paroissiales polonaises que les enfants polonais fréquentent à la place des écoles publiques (public school). Pour la plupart, ce sont des religieuses qui enseignent (Ursulines, sœurs de Notre-Dame, etc.). Si toutes ces religieuses possédaient une instruction professionnelle plus accomplie, elles pourraient rendre de grands services dans l'éducation de la jeunesse polonaise, mais, malheureusement.

toutes ne possèdent pas une préparation à la hauteur de leur tâche.

Pour cette raison, toutes les écoles paroissiales ne sont pas à la hauteur des exigences pédagogiques, pourtant il faut admettre qu'une amélioration y est de plus en plus sensible.

Les polonais américains possèdent une douzaine d'écoles normales répondant aux high schools américaines. Elles ont toutes été fondées par le clergé. Les plus importantes sont le séminaire et l'école normale (lycée Orchard Lake, autrefois à Détroit dans l'état de Michigan), collège de Saint-Stanislas à Chicago, collège de Saint-Jean Kanty à Érié en Pensylvanie, le collège de l'Union nationale polonaise, etc.

La jeunesse ayant reçu un diplôme de ces écoles a droit d'entrée aux universités américaines. Beaucoup de jeunes gens sortis de ces écoles sont entrés soit dans le clergé, la magistrature, la médecine, soit dans le commerce ou sont devenus ingénieurs. Le reste de la jeunesse polonaise fréquente avec succès les high schools américaines. Mais, en général, les Polonais américains, en comparaison avec les Allemands et les Irlandais dont il leur faut supporter la concurrence dans la vie sociale et politique, donnent trop peu d'instruction à leurs enfants. La jeunesse polonaise n'ayant pas reçu dans les écoles paroissiales une impulsion suffisante pour poursuivre son instruction préfère se livrer aux professions pratiques. Grâce à cela, elle devient plus vite indépendante en aidant leurs familles qui souvent sont très nombreuses à supporter les charges de la maison.

Les Polonais en Amérique possèdent des organisations excellentes dont l'activité fonctionne dans tous les établissements polonais sur toute l'étendue des Etats-Unis. L'organisation principale existant depuis déjà 34 ans est l'Union nationale polonaise. Son bureau central se trouve à Chicago. L'Union est formée de groupements, c'est-à-dire de sociétés. Ces groupements s'unissent dans les Etats particuliers en communes qui possèdent certains droits autonomes et des privilèges juridiques dans les limites de leur Etat. L'Union nationale englobe actuellement plus de 122.000 membres dispersés sur tout le territoire des Etats-Unis. Le lien matériel qui les unit est l'assurance sur la vie. On peut s'assurer pour la somme de 100 à 3.000 dollars. En dehors de cette action d'assurance, l'Union a déployé une large activité de bienfaisance et d'instruction. Elle a fondé une quantité de bibliothèques dans les colonies polonaises, elle entretient plusieurs commissions pour venir en aide aux émigrés fraîchement débarqués; elle distribue des secours aux vieillards et aux infirmes et depuis plusieurs années entretient un collège à Cambridge Springs, en Pensylvanie.

Elle publie aussi l'organe hebdomadaire *Zgoda* (*la Concorde*) que reçoit gratuitement chaque membre de l'organisation. Outre la *Zgoda*, l'Union publie un journal sous le titre : *Journal de l'Union Zgoda* (*Diennik Zwiaskowy Zgoda*).

L'Union possède à New-York son propre édifice, le « dom emigracyjny » (maison d'émigration) dans lequel elle procure un asile à tous les émigrants de passage, leur donnant des conseils, informations. En général, l'Union nationale polonaise est l'institution qui a le plus contribué à l'entretien de l'esprit polonais chez les

émigrants polonais d'Amérique et qui ne leur a pas permis de perdre leur nationalité.

Avec l'Union, rivalise sous tous les rapports, l'Association polonaise catholique romaine. Elle aussi existe depuis plus de 34 ans. Comme son nom l'indique, elle dépend en général du clergé polonais. Le nombre de ses membres dépasse 90.000. Son organe est le journal hebdomadaire *Narod Polski* (la nation polonaise). Son fonctionnement est semblable à celui de l'Union sur le terrain de la philanthropie et de l'éducation.

A côté de ces deux organisations, il en existe encore toute une série. Les plus importantes sont le *Zwiazek Sokolow* (L'Union des sokols) et l'Union des Polonaises. La première compte 25.000 membres, la seconde 15.000.

La presse polonaise est arrivée à un développement éminent aux Etats-Unis. Nous y voyons douze journaux, dont quatre à Chicago, deux à Milwaukee, deux à Détroit et deux à Buffalo, un à South Bend dans l'Etat d'Indiana et enfin un à Tolédo dans l'Etat d'Ohio. Il y a plus d'une cinquantaine de revues hebdomadaires. Tous ces journaux sont rédigés avec une verve et un feu juvénile.

Les Polonais en Amérique montrent un sens d'économie très accentué. Ils sont arrivés dans ce pays avec leurs bras seulement et la poussée au travail. Ils économisent, achètent des maisons, des fermes, bâtissent des églises et des écoles, fondent des caisses d'épargne et de crédit, des soi-disant associations de construction et de crédit. Ils y déposent chaque semaine par 25 cents et au bout de cinq ou six ans ils en reçoivent 100 dollars. En outre, ils possèdent de fortes économies dans les banques américaines. A Buffalo, par exemple, ils avaient en 1910 plus de 12 millions de dollars dans les banques, ce qui ne représente qu'une infime partie de leurs économies dans cette ville. La valeur de leurs maisons et de leurs terrains surpasse sans nul doute plusieurs centaines de millions de dollars. Seule, la valeur des propriétés et des églises achetées et entretenues par les Polonais est évaluée à cinquante millions de dollars. On prétend qu'avec la plus-value des terrains elle arrive jusqu'à 200 millions de dollars, ce qui semble être exagéré, puisqu'on ne peut pas prendre en considération la valeur spéculative.

Nous avons passé en revue les phénomènes principaux de la vie sociale et économique de l'émigration polonaise aux Etats-Unis. Nous avons vu que cette émigration forme une société unie par le lien national, vivante, active, laborieuse. Elle conserve sa particularité nationale dans l'ambiance nouvelle. Malgré cela, elle s'adapte de plus en plus aux conditions locales et apporte une matière excellente pour former les citoyens de la nouvelle patrie. Aussi les Polonais en Amérique sont effectivement des patriotes américains convaincus. Ils prennent une part active à la vie politique du pays et lorsqu'ils arrivent aux fonctions publiques ils se comportent avec dignité et remplissent leur devoir consciencieusement, ce qui est confirmé par le témoignage d'un grand nombre de politiciens américains au courant des usages de la politique intérieure américaine.

Toutes ces vertus civiques et politiques sont constatées chez les émigrants du Canada et du Brésil; à cause de l'infériorité en

nombre, ils n'y ressortent pas d'une manière aussi accentuée qu'aux Etats-Unis du Nord.

#### L'ÉMIGRATION POLONAISE AU BRÉSIL

Les principales agglomérations de l'émigration polonaise au Brésil se trouvent dans les Etats de Parana, de Santa-Catherina, Rio Grande do Sul. La majorité s'est établie dans l'état de Parana où ils se concentrèrent dès le début aux alentours de la ville de Curitiba et dans la ville même.

Lorsqu'en 1890 et 1891 le mouvement des émigrants polonais dont nous connaissons déjà les causes se fut augmenté, la majeure partie des colons se dirigea plus loin à l'ouest, à l'intérieur du Parana jusque dans l'état actuel Missiones. (En 1890 partirent du Royaume de Pologne 25.123 personnes; en 1891, 11.817; de Galicie, 2.246; respectivement 4.244 personnes.)

Les colons polonais dans l'état de Parana pourraient gagner de l'importance politique si ce n'étaient les Allemands qui savent pousser leurs compatriotes au premier plan, tandis qu'ils empêchent les Polonais de gagner de l'importance.

En 1913, il y avait au Parana 80.000 Polonais, qui possédaient en 1908 plus de 850.000 hectares de terre; partout, ils montrent la tendance d'arrondir leurs propriétés en achetant de nouvelles terres. Dans les Etats de Santa-Catherina, Rio Grande do Sul, les Polonais n'ont pas d'avenir comme agglomération autonome, au point de vue social, car ces Etats se trouvent sous la prédominance allemande.

Les Polonais peuvent, sous le rapport économique, trouver une existence acceptable et même de l'aisance, mais sous le rapport politique ils ne parviendront pas à avoir une influence tandis que sous le rapport national, il est possible qu'ils se fondent dans la nationalité allemande, si aucune aide ne leur vient du dehors.

Il en est autrement dans l'état de Parana et de Missiones. Ici, grâce à leur activité et à leur nombre ainsi qu'à leur culture supérieure à celle des indigènes, leur développement national, économique et même politique est assuré. Grâce aux efforts des personnes les plus remarquables d'entre eux et grâce au soutien désintéressé des autorités autonomes galiciennes, on est arrivé à organiser dans la plupart des colonies polonaises des écoles primaires excellentes qui rendent d'éminents services aux colons et à l'idée polonaise; elles propagent l'instruction et relèvent son niveau parmi la nouvelle génération grandissante.

Une quinzaine d'instituteurs primaires principalement de la Galicie partent avec le consentement des autorités afin d'organiser les écoles polonaises au Parana.

Ces instituteurs en collaboration avec les intellectuels, comme le clergé, les gens du peuple intelligents, rendent aussi aux colons des services sous beaucoup d'autres rapports. Ils organisent des sociétés d'instruction, des sociétés politiques, des associations économiques et diverses entreprises.

*La Gazette polonaise du Brésil, Le Polonais au Brésil* sont les gazettes qui servent d'intermédiaires entre les colons.

Ces deux journaux rivalisent entre eux, ce qui parfois est nuisible à l'ensemble des intérêts des colons du Parana. Cette rivalité

a aussi ses bons côtés parce qu'elle force les adversaires à se contrôler les uns les autres. Ces journaux sont évidemment pour leurs lecteurs une source d'informations sur les accidents des diverses colonies dans l'Etat, la patrie et l'univers.

Il y a quelques années on organisa d'après l'exemple des Polonais des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, l'Union nationale polonaise, qui unit tous les colons dans la même organisation nationale.

Ces derniers temps, les Polonais du Parana ont aussi montré une certaine activité dans la politique en posant leurs propres candidats aux élections des corps administratifs et législatifs autonomes; quant aux élections au Parlement, les voix polonaises ont une grande importance car elles peuvent donner la victoire aux candidats soutenus par eux.

Il y eut un temps où l'on attachait une grande importance à l'émigration polonaise pour le Brésil, mais petit à petit on s'est aperçu que ces espérances étaient mal fondées par suite de la grande distance qui sépare le Brésil de l'Europe. Pour cette raison, l'espoir de la possibilité de nouer des relations commerciales entre la patrie et les colons polonais du Brésil fut déçu.

Enfin, le gouvernement brésilien cessa d'accorder aux colons la traversée gratuite et pour ce motif les candidats à l'émigration préférèrent se diriger vers l'Amérique du Nord où ils ont la perspective de meilleurs gains qu'au Brésil. Aussi, l'émigration polonaise au Brésil a cessé depuis longtemps; si auparavant pour le Parana seul partaient annuellement environ 15.000 personnes, ce chiffre n'atteint pas même quelques centaines aujourd'hui.

Aussi toute l'émigration polonaise au Brésil n'arrive pas au chiffre d'une seule colonie polonaise à Buffalo dans l'état de New-York.

J. J. KOWALCZYK.

#### **L'état actuel de l'émigration polonaise aux Etats-Unis**

Alimenté par tous les territoires polonais, presque insignifiante à l'origine (1871) elle comprend maintenant quatre millions d'âmes, dont près de 400.000 dans la seule ville de Chicago. C'est une population laborieuse, économe et parfaitement organisée. Elle compte 800 paroisses polonaises, chacune avec son école polonaise, administrées par plus de 1.000 prêtres polonais.

A la tête du clergé polonais en Amérique se trouvent depuis quelques années deux éminents prélats, l'archevêque Weber à Chicago, supérieur de l'ordre des Résurrectionnistes, et l'évêque Rhode dont le diocèse est situé dans l'Etat de Wisconsin.

L'organisation des Polonais a pour forme principale de nombreuses Unions d'assurances sur la vie, qui, outre l'accomplissement de leurs obligations spéciales, sont les foyers actifs de la vie nationale et la dirigent. Elles créent des écoles, des collèges, fondent des bibliothèques et des cabinets de lecture, construisent des maisons pour les émigrés, publient des journaux et des revues, périodiques (environ 100), président à de grandes cérémonies commémoratives patriotiques. Les plus considérables de ces associations, qui ont environ 300.000 membres, sont : l'Union nationale, avec 120.000 membres, la Ligue catholique romaine, avec 100.000 membres, l'Union des femmes polonaises, avec 20.000 membres. Elles ont toutes leur siège à Chicago.

La société gymnastique des « Sokols », comprenant plus de 20.000 membres, a son comité central à Pittsburg. Deux grandes institutions s'occupent de l'organisation de la vie nationale des paroisses polonaises : le Conseil national polonais et l'Association des ecclésiastiques polonais. Pour venir en aide aux innombrables victimes de la guerre en Pologne, il existe un comité central de secours à Chicago et un Polish Victims Relief fondé à New-York, fondé et dirigé par Paderewski et qui rend d'immenses services, tant sous le rapport de l'aide aux malheureux en Pologne, que pour la défense de la cause polonaise en Amérique. Les offrandes envoyées d'Amérique en Pologne, par l'entremise des sociétés, dont nous venons de parler, s'élèvent à environ 6 millions de francs.

Sauf un faible parti socialiste auquel n'appartiennent pas plus de 5 à 8 0/0 des Polonais, tous les Polonais d'Amérique sont englobés dans deux grands groupes : le parti national et le parti catholique qui considèrent les Allemands comme le principal ennemi de la Pologne. Ces deux partis se sont unis avec toutes les associations nationales à l'effet de choisir une représentation nationale commune, laquelle a été constituée au mois de juillet 1916 sous le nom de « Département national polonais », sous la présidence de M. Jean Smulski, président de la Banque polonaise de Chicago. Dans ce puissant Département se concentrent 90 % des Polonais d'Amérique ; il représente les intérêts polonais à Washington et travaille en étroit accord avec les personnalités politiques qui en Europe luttent pour la Pologne. C'est lui qui a organisé la protestation collective des Polonais américains contre la proclamation des Empires centraux du 5 novembre 1916.

---

# Faits, Documents, Opinions

## EN POLOGNE

*Gazette de Lausanne* du 5 décembre 1916 :

On mande de Varsovie à la *Nouvelle Gazette de Zurich* que, dans une réunion de la Ligue pour un Etat polonais, tenue à Varsovie, une motion de défiance a été votée contre le président de la ligue.

Deux des chefs de cette ligue, MM. Michel Lempicki et Chmielewski, qui avaient pris une part importante aux démarches des délégations et s'étaient rendus chez le chancelier, à Berlin et à Vienne, chez le baron Burian, ont dû donner leur démission et ont abandonné la ligue.

\* \* \*

Le *Munchener Neueste Nachrichten* nous apprend que les Polonais de la Silésie réclament une garantie légale de leurs droits nationaux et économiques, menacés par le danger de la séparation de la Galicie.

La *Frankfurter Zeitung* nous apprend de Vienne que les représentants polonais de la Silésie autrichienne ont publié une proclamation dans laquelle ils déclarent que la séparation de la Galicie est un coup mortel pour les intérêts polonais de la Silésie, car elle empire les conditions d'existence de la population de cette province. Les Polonais de la Silésie de Cieszyn n'accepteront pas la nouvelle situation que s'ils obtiennent des garanties législatives correspondantes pour leurs droits nationaux et économiques.

Le même journal annonce que non seulement les Polonais de la Silésie, mais ceux de la Galicie réclamaient la garantie des droits nationaux des Polonais de la Silésie.

*Sprawa Polska*, N° 47 du 20/3 Novembre-Décembre 1916.

\* \* \*

Le télégramme de Stockholm du 15/28 novembre nous apprend, que plusieurs réunions ont eu lieu dans diverses villes du territoire polonais occupé par les armées austro-allemandes.

Partout ces réunions ont réclamé la convocation d'une Diète polonaise au moyen des élections directes et la création d'un gouvernement polonais. Les résolutions ont partout affirmé qu'il n'y a qu'un gouvernement polonais libre qui peut, de concert avec la Diète polonaise, décider de l'orientation politique de la nation. En outre, les résolutions réclament l'ouverture des usines, fermées par les autorités allemandes dans le but de forcer les chômeurs d'aller chercher du travail en Allemagne.

Les réunions ont ensuite protesté contre les frontières établies entre la partie autrichienne et allemande de la Pologne occupée. Elles ont protesté également contre les difficultés de communication créées par les ennemis entre les deux parties du pays envahi et entre la Galicie et le Royaume.

*Gazeta Polska*, N° 47 du 20/3 Novembre-Décembre 1916.

### Opinion des journaux polonais de l'Allemagne

Voici ce que dit *Dziennik Berlinski* : « Il n'y a dans le monde qu'une question polonaise, qu'une culture polonaise ; et nous ne pouvons pas admettre le point de vue des intérêts particularistes. Si, grâce à des circonstances particulièrement favorables, une partie de la nation acquiert une amélioration notable de son sort, par la force même des choses, celle qui n'a pas été comprise dans cet heureux changement, doit en profiter aussi. Une partie de la nation vivante ce n'est pas comme une branche qui, une fois séparée du tronc, cesse de recevoir sa sève de l'arbre ; bien au contraire, l'histoire de la Pologne dans ces cent dernières années nous montre que la sève continue à circuler dans cette nation vivante, en dépit des frontières ou des formes d'Etat. Pour la culture et la conscience polonaise, « la Pologne indépendante » (les guillemets viennent du *Dziennik Berlinski*) constitue un grand pas en avant dans la voie de progrès ; la culture polonaise privée jusqu'ici de foyer et d'appui d'Etat, rayonnera maintenant librement et acquerra plus de résistance et de force ; rien que pour cette raison il ne nous est pas permis d'appliquer de petites mesures à la situation nouvelle créée par le manifeste ; ce ne sont pas les motifs qui importent dans les actes politiques, ce sont leurs conséquences.

\* \* \*

Nous lisons dans le *Kurjer Poznanski* :

Pour nous l'importance des manifestes consiste surtout dans le fait qu'ils ont l'aveu explicite de la faillite de toute cette politique européenne qui date des partages de la Pologne. L'amitié russo-allemande fut le soutien le plus solide de cet état des choses en Europe qui avait pour son point de départ l'exclusion de la Pologne du rang des états indépendants. Il ne fallait rien moins que la rupture de cette amitié pour que prit jour la conscience de la nécessité de rendre à la Pologne son existence indépendante. Ce n'est point la sympathie, ni aucun autre sentiment, mais bien leur propre intérêt qui a inspiré aux Empires Centraux la nécessité de créer un état polonais sur le terrain du Royaume de Pologne.

Le manifeste ne résout pas encore d'une manière définitive tout le problème polonais. Cependant, c'est le premier pas vers ce but et, comme tel, il ne peut être supprimé, quelle que soit la tournure des événements futurs. Pour récompenser la Galicie de ne l'avoir pas rattachée au Royaume, on lui octroie une plus large autonomie. Mais nous, qui restons sous la domination prussienne, nous n'avons reçu que la promesse d'une orientation nouvelle après la guerre. Il est difficile d'appeler cet état de choses la solution définitive de la question polonaise tout entière. Nous pensons cependant que le rappel à la vie de l'Etat Polonais dans le Royaume dirigera tout le problème vers une voie nouvelle. »

\* \* \*

Le gouverneur général de la Pologne a averti la population de la Pologne de se garder de croire que d'après la proclamation du 5 novembre 1916, établissant le royaume indépendant, les Allemands n'ont plus d'autorité sur la Pologne, ou que la Pologne est exempte des contributions de guerre.

Le gouverneur invite les populations à obéir aux règlements des autorités allemandes, qui représentent actuellement les autorités polonaises.

Toute une série de périodiques paraissant dans la zone d'occupation allemande du royaume de Pologne ont été interdits dans la zone autrichienne. En outre les autorités autrichiennes ont supprimé



le service de la poste aux deux principaux journaux de la Pologne prussienne, le *Kuryer Poznanski* (le Courrier de Posnaaie), organe démocrate national, et le *Dziennik Poznanski* (Journal de Posnanie conservateur modéré. Enfin le *Kuryer Poznanski* a été interdit dans la zone d'occupation du royaume de Pologne.

## Les Livres

### 1° En Français

- BENÈS (EDOUARD). — *Détruisez l'Autriche-Hongrie. Le martyr des Tchéco-Slovaques à travers l'histoire.* Paris, Delagrave. In-16. 72 pages.
- BIENAIMÉ (GEORGES). — *Les éléments de la question polonaise.* Ag. Pol. de Presse. Paris, 1916. In-16°. 40 pages.
- DUFOUR (ROSA). — *Petite Histoire de Pologne.* Com. Français pour la Pologne « Michelet-Mickiewicz ». Paris. In-8°, 22 pages.
- FINOT (JEAN). — *La Russie allemande et la Russie russe.* Extrait de la Revue Nos 3-4 et 5-6 1916. Paris, in-8°, 72 pages.
- GRAPPIN (HENRI). — *La question de Silésie.* Extrait de la revue *Polonia*. Ag. Pol. de Presse, Paris, 1916, in-8°, 38 pages.
- KORWIN MILEWSKI (M.). — *La question polonaise.* Conférence faite le 23 octobre 1916, à Paris, devant un Comité d'études sociales et politiques (comme manuscrit), in-8°, 35 pages.
- SARYUSZ (J.). — *La Pologne : le sol et l'Etat.* Extrait de la biographie universelle et Revue Suisse, octobre et novembre 1915. Lausanne, Imprimeries Réunies. S. A. 1916, in-8°, 50 pages.
- SÉAILLES (GABRIEL). — *La Pologne.* Ligue Franç. pour la Déf. des droits de l'homme et du citoyen. Paris, 1916, in-16°, 32 pages.
- SOSNOWSKI (M.-K.). — *Applications et tendances nouvelles dans le domaine de la Mécanique et de l'Electricité.* Soc. des Ing. Civils de France, Paris, 1916, in-8°, 48 pages.

### 2° En Anglais

- GURNEY (ARTHUR). — *The population of the Polish Commonwealth,* with a Preface by Ludwik Janowski, M. A., Ph. D., published for the Polish Information Committee, London, in-8°, 39 pages
- HOLEWINSKI (JAN DE). — *An Outline of the History of Polish Literature* with Preface by G. P. Gooch, Published for the Polish Inform. Committee G. Allen et Unwin, London, in-8°, pages 61.
- KUCHARSKI (RAJMUND). — *Poland's struggle for Independance,* with a foreword by lord Weardale, published for the Polish Inform. Committee by G. Allen et Unwin, London, in-8°, 48 pages.
- LEDOCHOWSKA (Comtesse JULIE). — *Poland Ravaged and Bereaved,* with a preface by Henryk Sienkiewicz, published for the Polish Inform. Committee by the St. Catherine, in-8°, 20 pages.
- LITWINSKI (LÉON). — *Intellectual Poland,* with a preface by Lord

- Bryce, published for the Polish Inform. Committee by G. Allen et Unwin, London, in-8°, 62 pages.
- POSNER (STANISLAS). — *Poland As An Independent Economic Unit*, with an Introduction by Sidney Webb, published for the Polish Inform. Committee by G. Allen et Unwin, London, in-8°, 40 pages.
- WALAUX (MARGUERITE). — *The National Music of Poland*, with and Introduction by Emil Mlynarski, published for the Polish Inform. Committee by G. Allen et Unwin, London, in-8°, 44 pages.
- ZALESKI (AUGUST). — *Landmarks of Polish History*, with and Introduction by R. W. Seton-Wattson, D. Litt, published for the Polish Inform. Committee by G. Allen et Unwin, London, in-8°, 46 pages.
- The Polish Question As An International Problem*, published for the Polish Inform. Committee by G. Allen et Unwin, London, in-8°, 64 pages.
- A Review of the British War Literature on the Polish Problem*, translated pour Uwagi (Observations) A Polish Quarterly appearing in Geneva, January 1916, the Polish Information Committee, London, in-8°, 22 pages.
- German Economic Policy in Poland*, Reprinted pour the Times November 25-26 et 27, 1915, the Polish Information Committee London in-8°, 24 pages.

### 3° En Italien

- D'ACANDIA (GIORGIO). — *La quistione Polacca*. Raccolta di documenti con Introduzione storica e memoria geografica dei prof. G. Ricchieri, F. Battiato, Editore. Catania, in-8°, 687 pages.
- Dir. Bozzani (B.). — *La Polonia (l'Eroica)*. Anno VI. Fasc. IV. In-folio, 225 pages.

---

Le Gérant : LOUIS COSSON.

---

Imprimerie de la Bourse de Commerce (G. Bureau), 35, rue J.-J.-Rousseau, Paris.

# POLONIA-NOËL

*Album consacré à la France et à la Pologne à travers les siècles*

Cet album forme un volume in-quarto Jésus de 84 pages, richement illustré, et contient notamment, entre autres essais et études : *Une introduction*, de M. P. DESCHANEL, président de la Chambre des députés; *France et Pologne au moyen âge*, de H. SIGISMOND; *Les Capétiens sur le trône de Pologne*, d'A. SCHURR; *Ronsard et Kochanowski*, de C. DE WOZNICKI; *Le duc d'Anjou Henri III de Pologne*, d'après Noailles, par A. S.; *Pour la Pologne*, d'A. LEBEY, député membre de la Commission des Affaires extérieures; *Les amis de la Pologne*, de CH. DUPUY, sénateur de la Haute-Loire, ancien président du Conseil des ministres et de la Chambre des députés; *Jean le Grain (Jan Ziarnko)*, d'A. POTOCKI; *France et Pologne*, de W. LUTOSLAWKI; *Un voyage princier, au XVII<sup>e</sup> siècle*, de V. DE PUTHOD; *Les limites du possible*; d'YVES GUYOT, ancien ministre; *L'union indivisible de la Pologne*, d'H. WELSCHINGER, membre de l'Institut; *Pour la cause de Stanislas Leszczyński*, de G. LACOUR-GAYET, membre de l'Institut; *La reine Marie Leszczyńska*, de P. DE NOLHAC, conservateur du musée de Versailles; *Stanislas Leszczyński, bienfaiteur de la Lorraine*, de la princesse TH. DE BAUFFREMONT; *Dumouriez en Pologne*, d'A. CHUQUET, membre de l'Institut; *La Pologne et la Révolution*, de G. BIENAÏMÉ; *La Pologne et les sympathies des Alliés* de L. MARTIN, sénateur du Var; *Louis XVIII, bourgeois de Varsovie*, de V. JOZE; *Les Polonais dans l'armée de Napoléon I<sup>er</sup>*, d'ED. DRIAULT, directeur de la *Revue des Etudes Napoléoniennes*, président du comité Michelet; *La Pologne dans la civilisation latine*, de M. LEBLOND; *Le duché de Varsovie*, d'ED. DRIAULT; *Napoléon I<sup>er</sup> et les Allemands*, d'ALBERT CIM; *Les nations sœurs*, de JOHN CHARPENTIER; *La France et les partages de la Pologne*, de PAUL DE NIC; *Les émigrations polonaises en France*, de V. GASZTOWTT; *Un triumvirat franco-polonais au Colège de France*, de Z.-L. ZALESKI; *Chopin et la France*, de C. LE SENNE; *Les malheurs de la Pologne*, de ST. PICHON, sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères; *La Prusse et la question polonaise en 1863*, d'A. DEBIDOUR, professeur à la Sorbonne.

Les exemplaires sont en vente à l'administration de la *Revue Polonia* (3 bis, rue La Bruyère, Paris IX<sup>e</sup>) au prix de 5 francs, franco 5 fr. 60. — Il a été tiré cent exemplaires sur papier de luxe. Vingt seulement de ces exemplaires sont mis en vente à raison de 30 francs le numéro.

---

## CARTES POSTALES POLONAISES

Plusieurs séries en noir et en couleur :

- I. *Pour le roi de Prusse*, caricatures.
- II. *Avant le passage des barbares*, d'après les gravures anciennes.
- III. *La Franco-Polonaise*, d'après les compositions de Charlet, Martinet, Oleszczynski, Vernet Cl. et H., etc., etc.
- IV. *Cartes de luxe en couleur*.
- V. *Hommage polonais à la France et à l'Italie*.
- VI. *Portraits polonais* : (Séries nouvelles.)
  - a) *Patriotes polonais* : Kosciuszko, Kilinski, Dombrowski, Pulaski.
  - b) *Patriotes polonaises* : Marie Leszczyńska, E. Sczaniecka, Claudine Potocka, Emilie Plater.
- VII. *Reproductions artistiques* : *Stanczyk*, par Jean Mateyko, *Pologne défaillante*, par St Wyspianski.  
12 cartes au choix : 1 franc.

UNIVERSITÉ DE PARIS  
Bibliothèque de  
Documentation  
Historique  
40510-1000

EDITIONS DE LA "REVUE DE POLOGNE"

# L'Histoire de la Pologne

PAR

Henri GRAPPIN

En février 1916 a été publié l'*Histoire de la Pologne*, écrite pour nous par un jeune écrivain français, érudit dans la question polonaise, M. Henri GRAPPIN.

Cet ouvrage, présenté par l'éminent historien avec une lucidité et une fermeté de vue remarquables, est une base nécessaire pour qui veut comprendre la situation actuelle. L'ouvrage est accompagné d'une carte présentant les limites définitives des partages, les divisions administratives actuelles et la densité de la population polonaise sur le territoire de l'ancienne république.

## LA RUÉE GERMANIQUE SUR LA POLOGNE

Album de seize lithographies en couleurs de d'Ostoya, préface par ANTONI POTOCKI.

« Cet album des charges vibrantes de l'éminent dessinateur polonais, accompagnés d'une page des commentaires d'un écrivain polonais connu, constitue une réponse polonaise aux prétentions des intellectuels allemands. » (Presse).

Nous recommandons chaleureusement cet ouvrage de haute propagande à tous nos compatriotes et amis.

Prix de l'Album : 5 francs

## NUMÉRO DE FÉVRIER 1917

Nos Marches de l'Ouest (avec une carte).

La Question polonaise, par le Dr E. DILLON.

Les ressources des pays polonais envahis par les Austro-Allemands (d'après les documents récents).

L'Agriculture en Pologne, par St. Kozicki, etc., etc.